

Usania n°27

Annuaire 2024

de l'Union Spéléologique de l'Agglomération
Nancéienne



- Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Usan (article 1 des statuts) « a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons ».
- Agréée Jeunesse et éducation populaire le 25 août 2023 sous le numéro 2023-JEP-54-001.
- Conventionnée par l'Agence nationale pour les chèques vacances sous le numéro 147102.
- Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection académique de Meurthe-et-Moselle.
- Conventionnée par la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle

Présentation du vingt-septième Usania et ouverture de l'assemblée générale 2024

Chères Usaniennes, chers Usaniens, chers ami(e)s et sympathisant(e)s du club

J'ai le plaisir de vous présenter *Usania* n° 27, notre annuaire, bilan de l'année écoulée, et dont c'est la vingt-septième édition.

Ce document de synthèse constitue une aide précieuse à la rédaction de nos demandes de subventions et pour présenter le club et ses actions auprès de nos instances, de nos partenaires et de nos financeurs.

Inventé par le secrétaire de 1998, il est réalisé chaque année par le secrétaire, à savoir : les numéros 1 (1998) à 11 (2008) par Christophe Prévot, 12 (2009) et 13 (2010) par Pascal Cuxac, 14 (2011) à 22 (2019) par Bertrand Maujean, 23 (2020) à 25 (2022) par Sylvie Gobert et Christophe Prévot, 26 (2023) et 27 (2024) par Dominique Gilbert et Christophe Prévot, Bertrand poursuivant le travail sur les statistiques du club.

Nancy, 3 février 2024

Christophe Prévot,

Président de l'Usan



Départ de la tyrolienne lors de l'animation estivale à la base de loisirs du Grand Nancy sur l'île Bucolique, Plage des 2 rives, Tomblaine (cliché : Chr. Prévot, 2 juillet 2023)



Stand à la journée des associations organisée par la ville de Nancy (cliché : Chr. Prévot, 23 septembre 2023)



Animation au parc de Mme de Graffigny en partenariat avec l'Association socio-culturelle Pôle-Actions-Jeunesse (ASCPAJ) de Villers-lès-Nancy pour la 66^e fête des vendanges (cliché : Chr. Prévot, 30 août 2023)

Sommaire

1	Déroulement de l'assemblée générale.....	7
2	Statuts de l'Usan.....	9
3	Rapport moral du président (Christophe Prévot).....	15
4	La place de l'Usan au sein de la FFS (Christophe Prévot)	19
5	Renseignements statistiques (Bertrand Maujean).....	23
5.1	Statistiques annuelles	23
5.2	Origine géographique des licenciés	25
5.3	Répartition des 85 licenciés par tranches d'âge et sexe	25
6	Rapport d'activités.....	27
6.1	Activité du secrétariat (Dominique Gilbert).....	27
6.2	Canyonisme.....	28
6.3	Plongée souterraine (Théo Prévot).....	28
6.4	Travaux (Théo Prévot)	28
6.5	Escalade (Théo Prévot)	29
6.6	Matériel - EPI (Théo Prévot).....	29
6.7	Local du club (Christophe Prévot).....	30
6.8	Milieus anthropiques et artificiels (Pascal Houlné).....	30
6.9	Activités éducatives et de découverte (Pascal Houlné)	33
6.10	Manifestations grand public (Pascal Houlné).....	34
6.11	Gestion des assurances initiation (Christophe Prévot).....	37
6.12	Activité au mur Provençal - Entraînement spéléo et escalade (François Nus).....	39
6.13	Piscine (Éliane Prévot).....	40
6.14	Archives-Bibliothèque (Pascal Admant)	40
6.15	Audiovisuelle (Olivier Gradot)	40
6.16	Manifestations et festivités (Maud Rochatte).....	41
6.17	Participation aux stages départementaux et régionaux (Christophe Prévot)	41
7	Rapport financier (Océane Prévot)	43
8	Projet associatif global 2024.....	47
9	Projet d'actions 2024 en lien avec le projet associatif global.....	55
10	Panorama de presse	57
11	Inventaires des matériels	61
11.1	Matériels de spéléologie	61
11.2	Matériels de plongée.....	63
11.3	Matériels de via ferrata	63

11.4	Matériels d'escalade	63
11.5	Matériels de canyionisme.....	63
11.6	Autres matériels.....	64
12	Coordonnées et adresses utiles	65
13	Documents annexes.....	67
13.1	Documents fédéraux.....	67
13.2	Documents du club	67



Atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde lors de l'action Bouge ! 2023 de la ville de Nancy au parc de la Pépinière (cliché : Chr. Prévot, 14 juin 2023)

1 Déroulement de l'assemblée générale

Lieu : ASC Pôle-Actions-Jeunesse, 17 bis rue du Haut de la Taye, 54600 Villers-lès-Nancy

Date : 3 février 2024, 14 h - 19 h

14 h

- ✓ Enregistrement des ultimes cotisations permettant de définir le corps électoral de l'AG à venir. Le corps électoral est constitué des membres à la date de l'AG, fédérés en 2023 et à jour de cotisations pour 2024. Il n'y a pas de quorum pour valablement délibérer ;
- ✓ Relevé des procurations ;
- ✓ Inscription des présents et représentés ;
- ✓ Remise des pouvoirs aux électeurs et mandatés.

14 h 30 : ouverture de l'AG ordinaire

1 - Vote du compte rendu d'AG 2023

15 h

2 - Lectures des rapports annuels 2023 et votes des quitus :

- ✓ lecture du rapport moral par Christophe Prévot, président
questions éventuelles au président
- ✓ lecture des renseignements statistiques du club par Bertrand Maujean, Dominique Gilbert et Christophe Prévot
- ✓ lecture du rapport général d'activités par Dominique Gilbert, secrétaire
questions éventuelles au secrétaire
- ✓ lectures des comptes rendus d'activités des directeurs de commissions
- ✓ lecture du rapport financier par Océane Prévot, trésorière
questions éventuelles à la trésorière
- ✓ lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, Pascal Admant et Bernard le Guerc'h
- ✓ votes des quitus à main levée au président, secrétaire et trésorier.

17 h 30

3 - Élections des mandants :

- ✓ lecture des articles 10, 14 et 17 des statuts en vigueur, concernant les compositions et modes d'élections au conseil d'administration et au bureau du club
- ✓ désignation par l'AG d'un président de séance et de scrutateurs
- ✓ inscription des candidats au CA
- ✓ élection à bulletin secret du CA composé de 12 membres
- ✓ suspension de séance pour dépouillement du vote
- ✓ proclamation des résultats par le président de séance
- ✓ réunion du nouveau CA qui décide la proposition de président
- ✓ reprise de l'AG et élection à bulletin secret par l'AG du président proposé
- ✓ proclamation des résultats du vote et, si non-élection, reprise des deux points précédents
- ✓ relevé des candidatures aux postes de directeur des commissions

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

- ✓ suspension de séance et réunion du CA qui désigne le nouveau bureau, et les directeurs des commissions
- ✓ information de l'AG de la constitution du nouveau bureau et des commissions
- ✓ relevé des candidatures et élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024
- ✓ relevé de candidatures et élection du représentant du club à l'AG fédérale.

18 h 30

- 4 - vote du projet associatif global et des projets 2024
- 5 - vote du budget prévisionnel 2024
- 6 - vote de l'adhésion au contrat d'engagement républicain des associations
- 7 - questions diverses

19 h

- 8 - fermeture de l'AG par le président élu



Animation pour les « 50 ans de Clairlieu », Villers-lès-Nancy (cliché : Chr. Prévot, 13 mai 2023)

2 Statuts de l'Usan

TITRE I : DÉFINITION - BUT - COMPOSITION

I-1 L'ASSOCIATION

Art. 1

L'association dite UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE, soit par abréviation USAN, a été déclarée en préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le nom UNION SPÉLÉOLOGIQUE AUTONOME DE NANCY (numéro de déclaration 2143 ; numéro au registre national des associations : W543003329).

Elle a pour but de grouper les personnes de la région de Nancy s'intéressant à l'exploration, la visite, l'étude et la protection du milieu souterrain, naturel, artificiel ou anthropique et de leur faune, et des canyons.

Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, sa durée est illimitée.

Son siège social est fixé au Poney club de Nancy sis 56 rue du Haut de Chèvre à Nancy. Il peut être transféré dans la métropole du Grand Nancy par simple décision de son conseil d'administration.

Elle adhère à la Fédération française de spéléologie.

I-2 LES MEMBRES

Art. 2

L'association se compose de

- 1-membres actifs,
- 2-membres stagiaires,
- 3-membres associés,
- 4-membres honoraires,
- 5-membres d'honneur.

Les membres actifs sont les pratiquants affiliés à la F.F.S.

Les membres stagiaires sont les personnes en situation de découverte et d'initiation non affiliées à la F.F.S.

Les membres associés sont les conjoints et descendants des membres actifs ou stagiaires, qui ne sont pas déjà des membres pratiquants.

Les membres honoraires sont les personnes sympathisantes de l'association et licenciées à la F.F.S. dans un autre club ou les personnes apportant leur concours lors d'organisation de manifestations ou les personnes souhaitant accéder aux infrastructures sportives (gymnase, piscine...) via l'USAN et étant licenciées par ailleurs (F.F.S., F.F.M.E., CAF, F.F.E.S.S.M., F.S.G.T...).

Les membres d'honneur sont les personnes ayant rendu d'importants services à l'association. Ils sont nommés en tant que tels par l'assemblée générale et dispensés de toute cotisation.

Art. 3

Toute personne peut adhérer à l'association.

Les demandes d'adhésion sont reçues par le bureau.

Les candidats âgés de moins de 18 ans adhérant comme membre actif ou stagiaire doivent fournir une autorisation signée par le responsable légal.

Toute adhésion comporte le versement d'une cotisation fixée annuellement en assemblée générale.

L'appartenance à l'association implique le consentement entier et sans réserve aux présents statuts et au règlement intérieur.

Art. 4

La qualité de membre de l'association se perd par :

- 1 - la démission adressée au bureau,
- 2 - l'exclusion prononcée par le bureau, pour toute atteinte grave aux intérêts de l'association ; cette décision doit être ratifiée par le conseil d'administration.
- 3 - la radiation pour non-paiement de cotisation.

La démission, l'exclusion ou la radiation implique l'abandon définitif de tout droit sur l'actif social de l'association.

I-3 LES SECTIONS

Art. 5

Les membres peuvent à leur demande être groupés en sections particulières en fonction de leur résidence géographique, de leur spécialisation spéléologique ou de leur affinité personnelle. Les membres non-inscrits dans une section particulière constituent la section centrale.

Les sections sont créées par le conseil d'administration.

Chaque section peut indépendamment appartenir à une autre association à caractère non strictement spéléologique.

Chaque section est animée par un membre actif qu'elle désigne comme responsable.

TITRE II : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Art. 6

L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs, âgés d'au moins 16 ans, de l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours. Les mineurs de moins de 16 ans, actifs l'année précédente et à jour de cotisation pour l'année en cours, sont représentés par un responsable légal. Les autres membres peuvent assister à l'A.G. au titre d'observateur.

Art. 7

Elle se réunit ordinairement une fois par an sur convocation du président, à une date fixée par le conseil d'administration. Elle peut être convoquée extraordinairement par le conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Tout membre actif peut demander l'inscription à l'ordre du jour de questions diverses.

Art. 8

L'assemblée générale entend les rapports sur la gestion, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Elle adopte le règlement intérieur.

Art. 9

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 2, sans tenir compte des mandats dus aux mineurs de moins de 16 ans.

Les décisions aux assemblées générales sont prises à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls. Les votes de personne se font à bulletin secret.

TITRE III : ADMINISTRATION

III-1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Art. 10

L'association est administrée par un conseil d'administration élu pour une durée de un an composé :

- des responsables des sections,
- des membres élus par l'assemblée générale à concurrence de 12, élus au scrutin secret plurinominal pour un an et choisis parmi les membres actifs de l'association âgés de 16 ans au moins au jour de l'élection. Un nombre de postes est réservé à égale proportion de sexe que celle des membres composant l'A.G., par arrondi supérieur à la catégorie la moins représentée et arrondi inférieur à la catégorie la plus représentée.

Le conseil d'administration administre l'association selon la politique définie par l'assemblée générale.

Art. 11

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le président ou, en son absence, par une personne du bureau désignée par le conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration sont rééligibles.

Seules les personnes âgées de 16 ans minimum jouissant de leurs droits civiques et justifiant de deux années successives de cotisation comme membre actif peuvent appartenir au conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur est compatible avec celui de représentant de l'association à l'assemblée générale départementale.

Art. 12

Le conseil d'administration se réunit 3 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le président ou sur la demande de deux de ses membres. Pour la validité de ses délibérations la présence ou représentation de la moitié de ses membres est nécessaire.

Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé, le nombre de pouvoirs par représentant étant limité à 1.

Les décisions sont prises à la majorité absolue. Un procès-verbal est établi après chaque séance ; il est signé par le secrétaire de séance et le président et amendé et validé par le conseil d'administration lors de la réunion suivante.

Art. 13

Le conseil d'administration institue les commissions dont il a besoin et supprime celles devenues inutiles.

Il en nomme les membres et les révoque et en désigne le responsable suivant le règlement intérieur.

Il élabore le règlement intérieur.

Il suit le budget et décide des aides financières aux membres, des achats de matériels, des acquisitions de biens...

III-2 LE PRÉSIDENT

Art. 14

Dès l'élection du conseil d'administration, l'assemblée générale élit le président de l'USAN, choisi parmi les membres du conseil d'administration sur proposition de ce dernier.

Il est élu au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Son mandat prend fin avec celui du conseil d'administration.

Art. 15

Le président préside les assemblées générales, le conseil d'administration et le bureau. Il ordonnance les dépenses. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour ester en justice et décider des moyens de recours nécessaires.

Le président peut déléguer certaines de ses attributions dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Toutefois, la représentation de l'association en justice ne peut être assurée, à défaut du président, que par un mandataire agissant en vertu d'un pouvoir spécial.

Art. 16

En cas de vacance du poste de président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont exercées par un président par intérim. Ce président par intérim est un membre du conseil d'administration désigné par celui-ci jusqu'à la prochaine assemblée générale.

III-3 LE BUREAU

Art. 17

Après l'élection du président par l'assemblée générale, le conseil d'administration élit en son sein, au scrutin secret, un bureau composé de :

- un secrétaire,
- un trésorier.

Aucun cumul de postes n'est possible.

Le trésorier tient la comptabilité, encaisse les règlements et effectue les paiements.

Le secrétaire écrit les procès-verbaux des réunions, convoque les membres et suit le courrier de l'association.

Au besoin, le conseil d'administration peut créer des postes d'adjoints.

III-4 LES REPRÉSENTANTS DE L'USAN À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE DU C.D.S. 54

Art. 18

L'assemblée générale désigne, parmi les membres actifs de l'USAN ceux qui représenteront l'association à l'assemblée générale départementale du C.D.S. 54, selon les quotas définis par cet échelon de la F.F.S.

TITRE IV : RESSOURCES

Art. 19

Les ressources de l'association se composent de :

- la cotisation annuelle versée par chaque membre,
- les subventions éventuelles européennes, nationales, régionales, départementales et locales,
- les ressources diverses provenant des fournitures de services rendus, des conférences, et autres prestations,
- les ressources du mécénat, du sponsoring, du partenariat,
- les dons et abandons de frais,
- toute autre ressource permise par la loi.

Les comptes financiers, tenus par le trésorier, sont soumis chaque année avant l'assemblée générale à l'appréciation du conseil d'administration.

Le patrimoine social de l'USAN répond seul des engagements contractés par le conseil d'administration au nom de l'association.

Art. 20

La comptabilité de l'association est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur.

Sous réserve des dispositions de l'article 24 du décret n° 85-295 du 1^{er} mars 1985, cette comptabilité fait apparaître annuellement un compte de résultat de l'exercice et un bilan.

La comptabilité est certifiée chaque année devant l'assemblée générale par deux vérificateurs aux comptes n'étant pas membre du conseil d'administration.

Art. 21

Le barème du remboursement des frais qui seraient engagés par toute personne pour l'accomplissement d'une mission est aligné sur le barème fixé par la F.F.S.

Tout contrat ou convention passé entre l'association, d'une part, et un administrateur, son conjoint ou un proche, d'autre part, est soumis à l'autorisation du conseil d'administration de l'association.

TITRE V : DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Art. 22

Les présents statuts ne peuvent être modifiés que par une assemblée générale, soit sur proposition du conseil d'administration ou sur celle présentée au président par la moitié au moins des membres actifs de l'association au moins un mois avant la séance.

Les modifications de statuts ne peuvent être acquises qu'à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et nuls.

Art. 23

La dissolution de l'USAN ne peut être acquise qu'en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

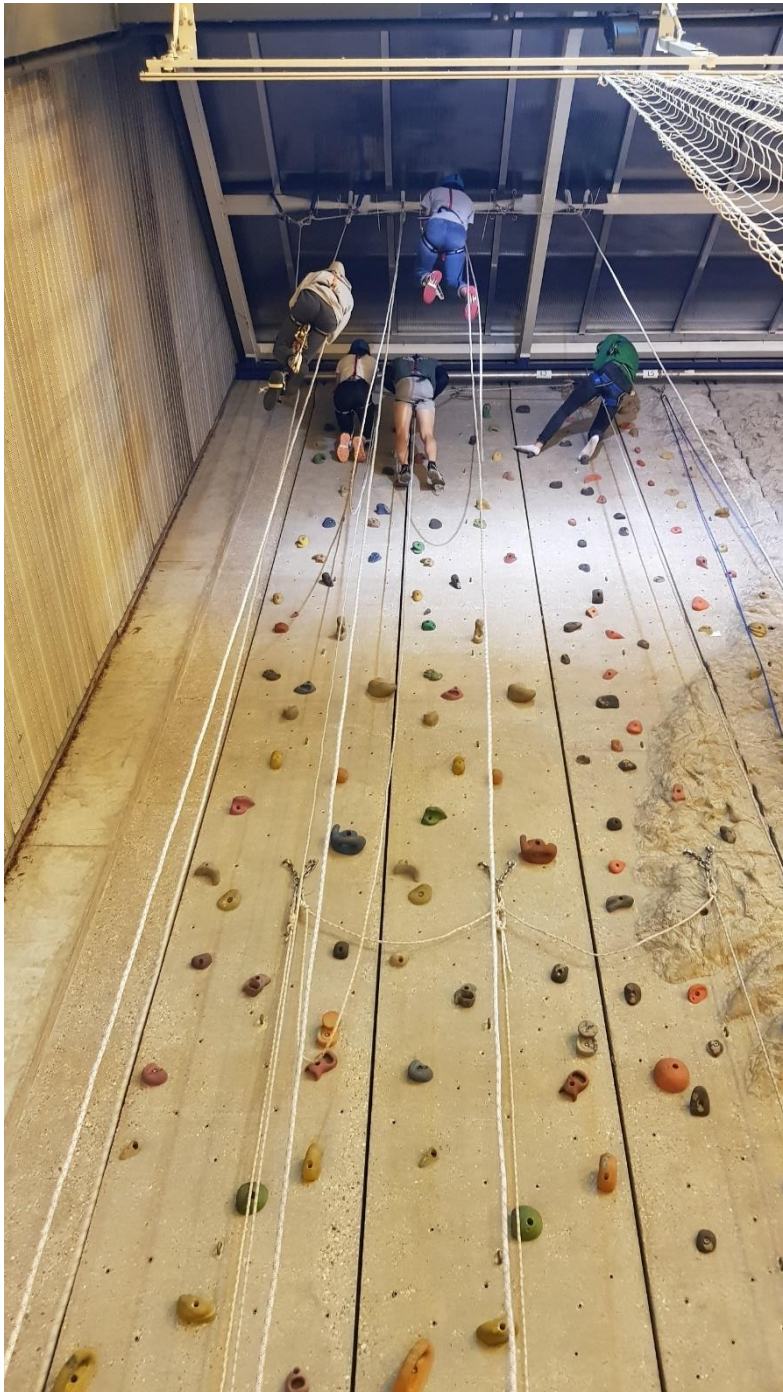
La décision pour la dissolution est prise à la majorité absolue des votants en excluant les votes blancs et les nuls.

Le bureau en exercice assure la liquidation des biens de l'association qui ne peuvent être dévolus qu'à une ou plusieurs associations semblables.

Art. 24

Le règlement intérieur, élaboré par le conseil d'administration, en conformité avec les présents statuts, précise les conditions d'application de ceux-ci. En cas de divergence entre les statuts et le règlement intérieur, ou en cas de difficultés d'interprétation, les statuts ont force de loi.

Statuts approuvés en assemblée générale à Nancy le 26 février 2022



Séance au gymnase Provençal, Nancy (cliché : Chr. Prévot, 12 décembre 2023)

3 Rapport moral du président (Christophe Prévot)

Agenda du président :

- 14 janvier (avec A. Hollard et Th. Prévot) : repérage au stade Marcel-Picot pour la tyrolienne de la base de loisirs 2024 du Grand Nancy
- 25 janvier : réunion au PAJ de Villers-lès-Nancy pour travailler au dossier FDVA de l'ASC PAJ
- 25 janvier : AG de lancement du Parlement nancéien du sport (palais des sports de Nancy-Gentilly)
- 2 février : réunion des associations des quartiers 3B avec Marc Tenenbaum, adjoint au maire de territoire (foyer René-Chrétien, Nancy)
- 9 février : 1^{re} réunion de préparation de la manifestation des 50 ans de Clairlieu (école Marcel-Pagnol, Clairlieu, Villers-lès-Nancy)
- 20 mars : réunion d'information sur l'action nancéienne Bouge ! 2023 (mairie de Nancy)
- 17 avril : réunion des associations sportives avec Didier Begouin, adjoint au maire chargé des sports (mairie de Villers-lès-Nancy)
- 27 avril : 2^e réunion de préparation de la manifestation des 50 ans de Clairlieu (école Marcel-Pagnol, Clairlieu, Villers-lès-Nancy)
- 28 avril : repérage dans le parc de la Pépinière pour l'action nancéienne Bouge ! 2023 avec le chargé de l'opération et le service du parc
- 2 mai (avec O. Gradot) : soutenance des étudiants 2022-2023 autour du projet d'études de l'Aroffe (visioconférence)
- 17 mai (avec O. Gradot) : bilan des soutenances autour du projet d'études de l'Aroffe (visioconférence)
- 25 mai : réunion de préparation de la fête de quartier des 3B (MJC Beauregard, Nancy)
- 5 juin (avec É. Prévot) : réunion concernant les créneaux en gymnase organisée par le service des sports de Nancy (palais des sports de Nancy-Gentilly)
- 9 septembre : AG du Parlement nancéien du sport (palais des sports de Nancy-Gentilly)
- 2 octobre : réunion des associations sportives de Villers-lès-Nancy pour le bilan de la 66^e Fête des vendanges (mairie de Villers-lès-Nancy)
- 4 octobre : réunion du CA du CDS 54 pour présentation de l'état d'avancement des travaux à la grotte des Sept-Salles (local de l'Usan)
- 16 janvier 2024 : réunion pour les classes olympiques 2023-2024 (école Marcel-Leroy, Nancy)

Chers membres, chers invités,

Voici pour moi le moment du bilan de ma huitième année de présidence de notre club.

Comme chaque année notre club est, conformément à l'article 1 des statuts, affilié à la Fédération française de spéléologie (FFS). Mais le club est aussi partie prenante, membre et adhérent d'autres associations des champs du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire comme l'Association socio-culturelle Pôle-Action-Jeunesse (ASC PAJ) de Villers-lès-Nancy, qui nous met à disposition ses locaux pour cette assemblée générale, l'association Clairlieu Animation de Villers-lès-Nancy, grâce à qui nous avons accès la MJC Jean-Savine à Clairlieu pour la journée du patrimoine, et le jeune Parlement nancéien du sport (PNS) qui vient d'arriver dans le paysage des associations sportives nancéiennes à la place de l'Office municipal du sport (OMS) de Nancy dissous en 2023.

Du côté des adhérents, le club est toujours dans une très bonne dynamique avec 85 membres actifs (i.e. licenciés à la FFS par l'intermédiaire du club) et 8 membres honoraires, soit 93 adhérents en tout dont 17 nouveaux adhérents actifs. Cela fait de cette année 2023 la 2^e en termes d'effectif du club (la 1^{re} étant 2012 avec 97 membres — tous actifs — puis 2015 avec 93 adhérents — tous actifs — et 2022 — 87 actifs et 6 honoraires), mais seulement la 6^e en ne prenant en compte que les actifs. La représentation féminine est en hausse et atteint 35 % des membres actifs grâce aux 9 nouvelles adhérentes 2023 (soit 53 % des nouvelles adhésions 2023). Seule ombre au tableau, le nombre de mineurs qui reste faible (4) alors que le nombre de jeunes (18-25 ans) est correct pour un club de spéléologie (15 adhérents soit 18 % des actifs). Il reste à espérer que notre dynamique de recrutement se poursuive ainsi en 2024 ! Il est dommage de constater un certain retard de reprise d'adhésion parmi les « anciens »...

L'activité est globalement satisfaisante et comprend de nombreuses formes.

Les sorties traditionnelles spéléologiques d'entraînements, de prospections, d'explorations, etc. fonctionnent relativement bien, même si on peut parfois déplorer quelques sorties « privées » jamais annoncées au programme ou via les moyens numériques (liste de diffusion ou groupe Whatsapp)...

Sans oublier, bien sûr, notre forte implication au niveau de l'encadrement dans les stages régionaux de spéléologie de Découverte, Formation personnelle de niveau 1 (progression) et niveau 2 (équipement) et de Pré-Initiateur. Il est par contre regrettable d'y trouver peu de stagiaires issus du club...

La venue de 8 étudiants d'UniLaSalle Beauvais étalée sur 4 semaines entre fin août et septembre 2023 a permis de poursuivre nos travaux scientifiques à l'aide de moyens et connaissances dont nous ne disposons pas au club, autour de la rivière souterraine Aroffe et du Spéléodrome. D'ici mi-2024, nous aurons les différents rapports et supports numériques qui permettront d'accroître notre patrimoine scientifique dans ce domaine.

Malheureusement, la pratique du canyonisme semble discrète depuis le départ de plusieurs cadres fédéraux...

Du côté du gymnase, ce n'est guère reluisant, les participations étant assez faibles. Heureusement qu'il y a les étudiants de l'ENSG en avril-mai pour redorer le blason. La mise en place de « soirées à thème » serait-elle une solution pour attirer les adhérents au gymnase ?

L'activité en piscine est également en berne avec peu de participations. C'est pourtant l'occasion de profiter d'une activité d'entretien physique sur un créneau horaire plus favorable que les années précédentes.

Nos activités de découverte et d'initiation ont à nouveau très bien fonctionné et battent des records cette année avec 767 personnes encadrées sous terre lors de demandes de groupes et 233 lors de nos deux grosses portes ouvertes (Journée du patrimoine en septembre au Spéléodrome et journée « Spéléo pour tous » en octobre à Pierre-la-Treiche), sans oublier les autres manifestations en extérieur avec des ateliers de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde (plus de 370 personnes, certainement 500), soit 1 000 personnes encadrées sous terre et certainement 500 sur nos ateliers extérieurs. Il est bon de noter que plusieurs de nos animations Grand public extérieures (Bouge ! le 14 juin ; Fête des vendanges le 30 août ; Fête de quartier 3B le 16 septembre) nous coûtent en assurances et frais variés sans compensation directe.

L'aménagement du local a pu avancer et le local commence à être pleinement fonctionnel. Il reste à revoir complètement la toiture du bureau qui prend l'eau à chaque pluie et finaliser l'espace lavage. Il faudra aussi réfléchir à l'utilisation de la structure métallique pour disposer d'un atelier « corde » dans le local.

Tout ceci vous sera présenté par les responsables de commissions durant notre AG.

Nos activités ont permis d'alimenter nos médias de communication (bulletin mensuel *Le P'tit Usania*, page Facebook ou chaîne YouTube) et les médias professionnels (6 articles dans *L'Est républicain* et 1 interview à la radio RCF) et montrer ainsi que le club existe et agit au profit de tous.

Toutes ces activités n'ont pu avoir lieu sans l'investissement de tous les bénévoles du club, en particulier pour l'encadrement de toutes les activités de découverte et d'initiation, dont les manifestations grand public, et je les en remercie. Et ceci n'est possible que parce que, de manière moins visible, des bénévoles œuvrent à la gestion du club tout au long de l'année : Pascal Houlné à la gestion des adhésions et, avec Benoît Brochin, de toutes les activités de découvertes, Sylvain Bourlange, François Nus et Théo Prévot à l'animation du créneau en gymnase, Éliane Prévot à celle du créneau piscine, Oliver Gradot pour les belles images qui alimentent nos médias et l'exposition photo, Maud Rochatte pour les repas lors des manifestations grand public, Bertrand Maujean à la maintenance du site internet et des casques, Olivier Gradot et Théo Prévot à la gestion des EPI spéléo et à l'aménagement du local, Océane Prévot à la tenue de la comptabilité, Jean-Michel Guyot, Pascal Houlné, Bernard Le Guerc'h et Dominique Ravailier à l'entretien des extérieurs du local et à la coupe du bois, François Nus notre installateur électrique, etc. et toutes celles et tous ceux qui se dévouent pour encadrer les initiations et participent à nos grosses journées de découverte ! Bravo et merci à vous !

Du côté financier, le club est en bonne santé avec une maîtrise budgétaire correcte (le résultat positif ne représente que 6,3 % du total des produits) et un exercice global en augmentation grâce à l'augmentation des activités de découverte. Il faut néanmoins déplorer une légère baisse des subventions, notamment du côté de Nancy pour le fonctionnement comme cela avait été annoncé (-19 %) et la non-reconduction de l'aide au projet associatif (soit -47 % en tout pour Nancy par rapport à 2022).

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

Le projet d'équipement de la grotte des Sept-Salles a permis d'obtenir une subvention du Comité départemental de spéléologie (CDS) de Meurthe-et-Moselle (1 000 € en 2022) et une autre du conseil régional Grand Est (1 600 € en 2023 sur le dispositif Inv'Est) pour des achats (buse et échelles) représentant en tout 3 220,56 € pour 226 h de travail bénévole. Un grand merci à ces instances pour nous avoir suivi dans ce projet !

2023 a été l'occasion de solliciter un nouvel agrément Jeunesse et éducation populaire que nous avons obtenu (voir *Le P'tit Usania* n° 305). Cela montre que le fonctionnement du club et les activités pratiquées sont en adéquation avec les attentes du ministère des Sports et des jeux olympiques et paralympiques et que nous pourrions continuer de bénéficier de subventions de l'État.

2024 arrive avec des perspectives et de nombreux projets qui ne demandent qu'à être atteints.

Je souhaite que tout notre potentiel d'accueil et de partage continue de se déployer avec des animations dirigées vers le grand public, des actions de découverte toute l'année, notamment vis-à-vis des établissements scolaires, et une ouverture vers le public handicapé, afin que notre club continue de grandir et maintienne sa pérennité financière pour permettre à chacun de pratiquer ses activités favorites comme il l'entend.

Je vous souhaite une bonne année 2024, qu'elle soit sous terre ou en canyons, entre nous, en interclubs, lors de stages ou avec des personnes en découverte.

Christophe Prévot,

Président de l'Usan



Journée d'initiation à la photographie souterraine pour un club photo de Troyes (10) dans les carrières souterraines du Perthois (55) (cliché : O. Gradot, 4 mars 2023)



Stage fédéral de photographie souterraine, Grotte des Cavottes,
Montrond-le-Château (25) (clichés : O. Gradot, 2 décembre 2023)



Stage fédéral de photographie souterraine, Gouffre des Ordonns,
Montrond-le-Château (25) (clichés : O. Gradot, 2 décembre 2023)

4 La place de l'Usan au sein de la FFS (Christophe Prévot)

Répartition des licenciés (y compris partenaires privilégiés étrangers) sur les 10 dernières années

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Licenciés FFS en clubs	7 669	7 590	7 508	6 972	6 930	6 935	6 559	6 463	6 864	7 007
Nb de clubs FFS	456	441	435	420	409	407	391	387	383	376
Effectif moyen des clubs	16,8	17,2	17,3	16,6	16,9	17,0	16,8	16,7	17,9	18,6
Licenciés FFS individuels	184	176	180	163	179	150	167	198	186	193
Nb total de licenciés	7 853	7 766	7 688	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050	7 200

Commentaires :

- Après sept années de baisse, l'effectif fédéral a atteint un point bas en 2021 et remonte progressivement (+2,1 % en 2023 par rapport à 2022).
- Au niveau des clubs, l'érosion se poursuit alors que l'effectif moyen des clubs augmente en 2023 à presque 19 adhérents.
- Parmi les 376 clubs fédéraux, 4 sont des groupements d'étrangers (partenaires privilégiés).

Effectif des 372 clubs fédéraux français (hors groupements d'étrangers) représentant 6 845 licenciés

+	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Commentaires :
0			5	17	13	19	14	19	19	15	<p>1. L'Usan est le 3^e club de la Fédération avec 85 licenciés, derrière le Club spéléo-canyon du Pays d'Aubagne (146 licenciés) et Spéléolus (94 licenciés) de Miramas, mais devant le GS Vulcain (80 licenciés) de Lyon et Alpina Millau (75 licenciés). Ce sont les 5 clubs de plus de 70 licenciés.</p> <p>2. En 2023, 15 clubs français atteignent l'effectif de 50 licenciés (2022 : 13 ; 2021 : 11 ; 2020 : 8).</p> <p>3. La taille moyenne des clubs français est de 18,4 licenciés.</p> <p>4. Comme en 2022, un quart des clubs (soit 93 clubs) a un effectif de 7 licenciés ou moins ; la moitié a un effectif de 13 licenciés ou moins, trois quarts ont un effectif de 24 licenciés ou moins.</p> <p>5. L'effectif de clubs le plus représenté est de 13 licenciés. Il est atteint exactement par 21 clubs et correspond à l'effectif médian des clubs français.</p> <p>6. La moitié des licenciés de clubs le sont dans des clubs d'effectif de 27 licenciés ou plus ; cela représente 85 clubs (22,8 % des clubs français).</p>
10	17	12	19	21	10	11	11	9	9	6	
20	7	8	8	8	7	3	5	2	2	5	
30	9	5	2		6	4	4	2	1	2	
40	2	6	3	5		2		2	1		
50	2	1					1	1	1	1	
60					1	1			1		
70						1					
80	1					1					
90					1						
100											
110											
120											
130											
140							1				

Lecture : il y a 11 clubs d'effectif 10 + 5 = 15 licenciés.

Les clubs français de 50 licenciés et plus

Code club	Nom	Ville	Site	FB	Effectif	Rang	% FFS	Rang 2022	Femmes	% Femmes	% Fem. FFS	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes FFS
D13-037	CSC Pays d'Aubagne	Aubagne	X	X	146	1	2,03%	1	63	43,15%	3,05%	61	41,78%	4,55%
D13-029	Spéléolus	Miramas	X	X	94	2	1,31%	4	46	48,94%	2,23%	60	63,83%	4,47%
L54-021	Usan	Nancy	X	X	85	3	1,18%	2	30	35,29%	1,45%	19	22,35%	1,42%
C69-001	GS Vulcain	Lyon	X		80	4	1,11%	3	27	33,75%	1,31%	17	21,25%	1,27%
O12-006	Alpina Millau	Millau	X	X	75	5	1,04%	6	26	34,67%	1,26%	4	5,33%	0,30%

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

Code club	Nom	Ville	Site	FB	Effectif	Rang	% FFS	Rang 2022	Femmes	% Femmes	% Fem. FFS	Jeunes	% Jeunes	% Jeunes FFS
O30-018	SCSP	Alès	X		68	6	0,94%	22	20	29,41%	0,97%	39	57,35%	2,91%
O48-005	GS Tarn né Tarnon	Grèzes	X		65	7	0,90%	8	22	33,85%	1,06%	33	50,77%	2,46%
O34-031	SC Montpellier	Castelnau-le-Lez	X		64	8	0,89%	5	20	31,25%	0,97%	12	18,75%	0,89%
B71-003	SC Argillon	Saint-Igny-de-Roche	X		59	9	0,82%	14	22	37,29%	1,06%	9	15,25%	0,67%
C69-002	SC Villeurbanne	Villeurbanne	X		58	10	0,81%	13	16	27,59%	0,77%	9	15,52%	0,67%
C38-010	SGCAF Grenoble	Grenoble	X	X	57	11	0,79%	9	16	28,07%	0,77%	11	19,30%	0,82%
O31-018	AS Cagire	Aspet			56	12	0,78%	12	25	44,64%	1,21%	31	55,36%	2,31%
D13-018	GS de Provence	Marseille	X		51	13	0,71%	14	18	35,29%	0,87%	24	47,06%	1,79%
A95-006	S C de la mare des noues	Franconville	X		50	14	0,69%	24	24	48,00%	1,16%	8	16,00%	0,60%
G64-003	Leize Mendi	Saint-Étienne-de-Baigorri	X	X	50	14	0,69%	14	15	30,00%	0,73%	7	14,00%	0,52%
Total					1 058		15,04%		390	36,9%	19,25%	344	32,5%	26,32%

Commentaires :

1. Parmi les 15 clubs français de plus de 50 licenciés, les 4 premiers plus gros clubs sont les mêmes qu'en 2022 avec juste quelques changements de rang.
2. 14 de ces 15 clubs ont un site internet et 6 sont présents sur Facebook ; certains disposent aussi d'une chaîne YouTube ou DailyMotion et proposent des activités sur OnVaSortir!.
3. Ces 15 clubs représentent 15,0 % des licenciés (environ 1 licencié sur 6 est dans un de ces clubs), 19,3 % des 2 026 femmes de la FFS (environ 1 femme sur 5 est dans un de ces clubs) et 26,3 % des 1 307 jeunes de moins de 26 ans (environ 1 jeune sur 4 est dans un de ces clubs).

Âge des licenciés

Âge	Usan	CDS 54	Liges	FFS
Moyen	44,2	45,2	44,8	44,4
1 ^{er} quart	27	28	30	30
2 ^e quart	44	45	45	46
3 ^e quart	57	59	60	59

Commentaires :

1. L'Usan est globalement plus jeune que le département, la région ou la Fédération, tant par son âge moyen que par tranches de quartiles.

Responsabilités de membres de l'Usan à l'extérieur du club

Au niveau fédéral :

Christophe Prévot : membre élu par le CA fédéral des commissions de « Surveillance des opérations électorales » (CSOE) et « Financière et statistiques » (CFS), président adjoint depuis septembre 2020 ; membre de la commission « Documentation » (CoDoc)

Au niveau régional (Grand Est) :

Christophe Prévot : président

Jean-Paul Keller : trésorier

Olivier Humbert : secrétaire adjoint

Pascal Admant : directeur de la commission « Bibliothèque » ; Olivier Gradot : directeur de la commission « Audiovisuelle » ; Christophe Prévot : directeur de la commission « Publications »

Pascal Houléné : vérificateur aux comptes

Christophe Prévot : webmestre ; <http://csr-l.ffspeleo.fr/>

Au niveau départemental (Meurthe-et-Moselle) :

François Nus : président adjoint

Jean-Paul Keller : trésorier

Pascal Admant, Christine Binsfeld-Houléné, Sabine Véjux-Martin : administrateurs

Pascal Admant & Bernard Le Guerc'h : vérificateur aux comptes du CDS 54

Christophe Prévot : représentant du CDS 54 à l'AG nationale de la FFS

Pascal Admant, Christine Binsfeld-Houléné, Jean-Michel Guyot, Pascal Houléné, Olivier Humbert, Jean-Paul Keller, Bernard Le Guerc'h, Christophe Prévot, Théo Prévot, Sabine Véjux-Martin : représentants du CDS 54 à l'AG régionale de la Liges

Christophe Prévot : webmestre ; <http://cds54.ffspeleo.fr/>

Autres :

Association pour l'animation de la Maison lorraine de la spéléologie :

Christophe Prévot : président

Pascal Houléné : secrétaire

Pascal Admant, Jean-Paul Keller, Bernard Le Guerc'h, Christophe Prévot : administrateurs

Pascal Houléné, Jean-Paul Keller, Christophe Prévot : représentants du Grand Est à l'AG de l'AAMLS

Pascal Admant : représentant du CDS 54 à l'AG de l'AAMLS

Christophe Prévot : webmestre ; <http://maison-lorraine.ffspeleo.fr/>

Association nationale des anciens responsables de la FFS :

Christophe Prévot : webmestre ; <http://anar.ffs.free.fr/>



Gouffre de Naud, Le Gratteris (25) (cliché : O. Gradot, 30 avril 2023)



Gouffre de Rappant, Aubonne (25) (cliché : O. Gradot, 15 mai 2023)

5 Renseignements statistiques (Bertrand Maujean)

5.1 Statistiques annuelles

Année	Rang	Nb actifs	Nb honoraires	Nb nouveaux	% nouveaux	Nb reconduits	% reconduits	Nb fidélisés	% fidélisés	Nb femmes	% femmes	Âge moyen	Âge médian	<18 ans	18 à 25 ans	26 à 59 ans	>59 ans
1981	1	5	0	5	100%	5	100%	5	100%	1	20%	30,96	33,83	1	0	4	0
1982	6	16	0	11	69%	12	75%	7	44%	4	25%	27,01	26,97	4	7	5	0
1983	17	18	0	6	33%	12	67%	3	17%	2	11%	28,22	29,84	4	9	5	0
1984	23	16	0	4	25%	12	75%	2	12%	5	31%	27,58	25,07	11	2	3	0
1985	27	24	0	10	42%	19	79%	7	29%	3	12%	27,94	27,09	12	4	8	0
1986	37	25	0	6	24%	18	72%	4	16%	4	16%	28,29	27,06	12	5	8	0
1987	43	21	0	3	14%	16	76%	2	10%	2	10%	29,53	28,06	9	5	7	0
1988	46	22	0	6	27%	17	77%	3	14%	1	5%	30,00	28,81	10	4	8	0
1989	52	28	0	7	25%	22	79%	3	11%	4	14%	29,07	26,50	12	7	9	0
1990	59	38	0	16	42%	28	74%	9	24%	8	21%	29,73	29,04	14	9	15	0
1991	75	40	0	11	28%	32	80%	7	18%	7	18%	31,58	31,77	14	10	16	0
1992	86	57	0	25	44%	40	70%	18	32%	15	26%	31,48	28,23	13	21	22	1
1993	111	53	0	12	23%	43	81%	8	15%	9	17%	32,78	31,06	3	16	33	1
1994	123	58	0	15	26%	43	74%	7	12%	13	22%	33,20	33,40	4	13	40	1
1995	138	58	0	12	21%	41	71%	6	10%	13	22%	34,03	32,74	2	12	43	1
1996	150	58	0	15	26%	47	81%	8	14%	14	24%	32,93	30,68	5	10	42	1
1997	165	70	0	21	30%	56	80%	14	20%	23	33%	32,91	30,94	6	12	51	1
1998	186	75	1	18	24%	50	67%	10	13%	27	36%	32,87	31,40	4	19	51	1
1999	204	78	3	25	32%	49	63%	10	13%	25	32%	32,10	31,46	9	20	47	2
2000	229	77	5	26	34%	57	74%	15	19%	21	27%	30,58	28,62	11	22	42	2
2001	255	84	5	24	29%	48	57%	4	5%	29	35%	30,49	26,72	7	34	40	3
2002	279	60	4	12	20%	50	83%	4	7%	19	32%	33,90	32,53	7	11	39	3
2003	291	65	4	10	15%	48	74%	3	5%	19	29%	34,97	35,33	9	10	43	3
2004	301	72	7	22	31%	47	65%	6	8%	25	35%	33,70	30,72	8	15	46	3
2005	323	64	7	13	20%	45	70%	5	8%	20	31%	35,74	34,77	7	7	48	2
2006	336	55	5	9	16%	43	78%	4	7%	18	33%	37,63	37,19	5	4	43	3
2007	345	68	4	24	35%	49	72%	10	15%	21	31%	37,73	37,43	8	5	50	5
2008	369	62	6	11	18%	46	74%	7	11%	17	27%	39,84	41,21	7	5	42	8
2009	380	74	0	26	35%	54	73%	12	16%	24	32%	38,84	41,72	10	9	46	9
2010	406	77	0	21	27%	61	79%	13	17%	24	31%	39,10	41,19	9	9	51	8
2011	427	80	0	16	20%	74	92%	13	16%	24	30%	38,99	40,11	11	7	52	10
2012	443	97	0	22	23%	69	71%	4	4%	32	33%	51,13	43,19	12	4	68	13
2013	465	77	3	6	8%	69	90%	4	5%	22	29%	41,51	42,99	10	4	52	11
2014	471	88	0	17	19%	74	84%	10	11%	28	32%	41,80	43,77	9	5	62	12

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

Année	Rang	Nb actifs	Nb honoraires	Nb nouveaux	% nouveaux	Nb reconduits	% reconduits	Nb fidélisés	% fidélisés	Nb femmes	% femmes	Âge moyen	Âge médian	<18 ans	18 à 25 ans	26 à 59 ans	>59 ans
2015	488	93	0	15	16%	63	68%	7	8%	32	34%	41,77	44,87	13	6	61	13
2016	503	73	0	8	11%	57	78%	6	8%	19	26%	42,93	45,87	9	5	46	13
2017	511	76	8	13	17%	61	80%	6	8%	22	29%	44,84	46,72	8	3	51	14
2018	524	77	4	13	17%	63	82%	9	12%	21	27%	46,77	49,19	11	3	44	19
2019	537	83	3	15	18%	69	83%	10	12%	26	31%	43,52	45,91	12	7	43	21
2020	552	96	1	21	22%	63	66%	6	6%	34	35%	42,71	42,85	15	9	49	23
2021	573	81	3	16	20%	62	77%	7	9%	23	28%	44,60	47,91	9	12	40	20
2022	589	87	6	17	20%	66	76%	8	9%	28	32%	44,55	44,90	5	12	51	19
2023	606	85	8	17	20%					30	35%	44,16	44,97	4	14	46	21

Notes :

- Reconduit : membre de l'année N ayant reconduit en N+1
- Fidélisé : nouveau de l'année N ayant reconduit en N+1

Commentaires :

1. Sur les 87 licenciés 2022, 66 (75,9 %) ont reconduit leur adhésion en 2023 ; en particulier sur les 17 nouveaux adhérents 2022, 8 ont reconduit leur adhésion en 2023. Par déduction, en dehors des nouveaux adhérents 2022, le taux de recotisation en 2023 est de 82,9 % (58 recotisants sur 70).
2. Le nombre de mineurs baisse encore en 2023 (-1 ; -20,0 %)...
3. Le nombre de femmes continue de progresser en 2023 (+2 ; +7,1 %) pour atteindre 35,3 % des membres actifs sans explication particulière...

Évolution annuelle du nombre de membres actifs (1981-2023)

Nb années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Effectif	298	97	36	31	28	19	16	15	12	12	4	6	1	8	3	5	4	4	2
ECI	622	324	227	191	160	132	113	97	82	70	58	54	48	47	39	36	31	27	23
Fidélité (années)	4,2	7,1	9,3	10,5	11,8	13,2	14,5	15,7	17,1	18,5	20,2	20,9	22,0	22,2	23,9	24,6	26,0	27,4	29,0

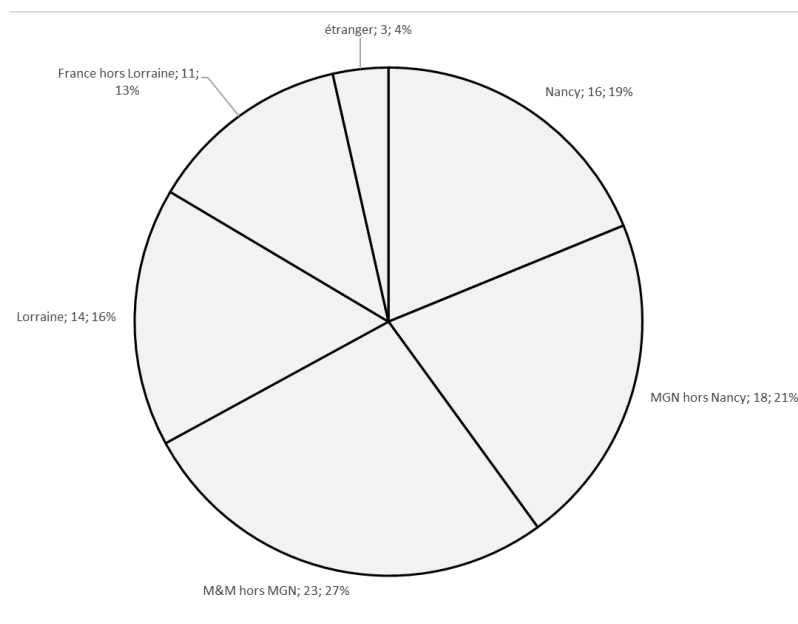
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
2	1	2	1	0	1	1	2	0	1	1	1	0	0	2	0	2	0	1	0	0	0	1	2
21	19	18	16	15	15	14	13	11	11	10	9	8	8	8	6	6	4	4	3	3	3	3	2
30,0	31,0	31,6	32,8	33,4	33,4	34,0	34,6	36,0	36,0	36,7	37,4	38,3	38,3	38,3	39,7	39,7	41,5	41,5	42,7	42,7	42,7	42,7	43,0

Lecture : les 70 licenciés ayant été adhérents au moins 10 ans l'ont été en moyenne 18,5 années. Parmi eux 12 ont été adhérents exactement 10 ans, donc 58 l'ont été plus de 10 ans.

Commentaires :

1. 298 des 622 membres actifs depuis 1981 (47,9 % des membres), dont les 17 nouveaux licenciés 2023, n'ont été licenciés qu'une seule année. En dehors des nouveaux adhérents 2023, 281 licenciés (46,4 % des 605 licenciés depuis 1981 sans les nouveaux 2023) ne l'ont été qu'une seule année.
2. La durée moyenne d'adhésion est de 4,2 années.
3. 52,1 % des adhérents l'ont été pour une durée d'au moins 2 ans (324 sur 622) et ceci pour une moyenne de 7,1 années ; 25,7 % des adhérents l'ont été pour au moins 5 ans (160 sur 622), avec une moyenne de 11,8 années d'adhésions.

5.2 Origine géographique des licenciés



Le nom de notre association est toujours autant justifié par la provenance de ses membres : 18,8 % issus de la ville de Nancy et

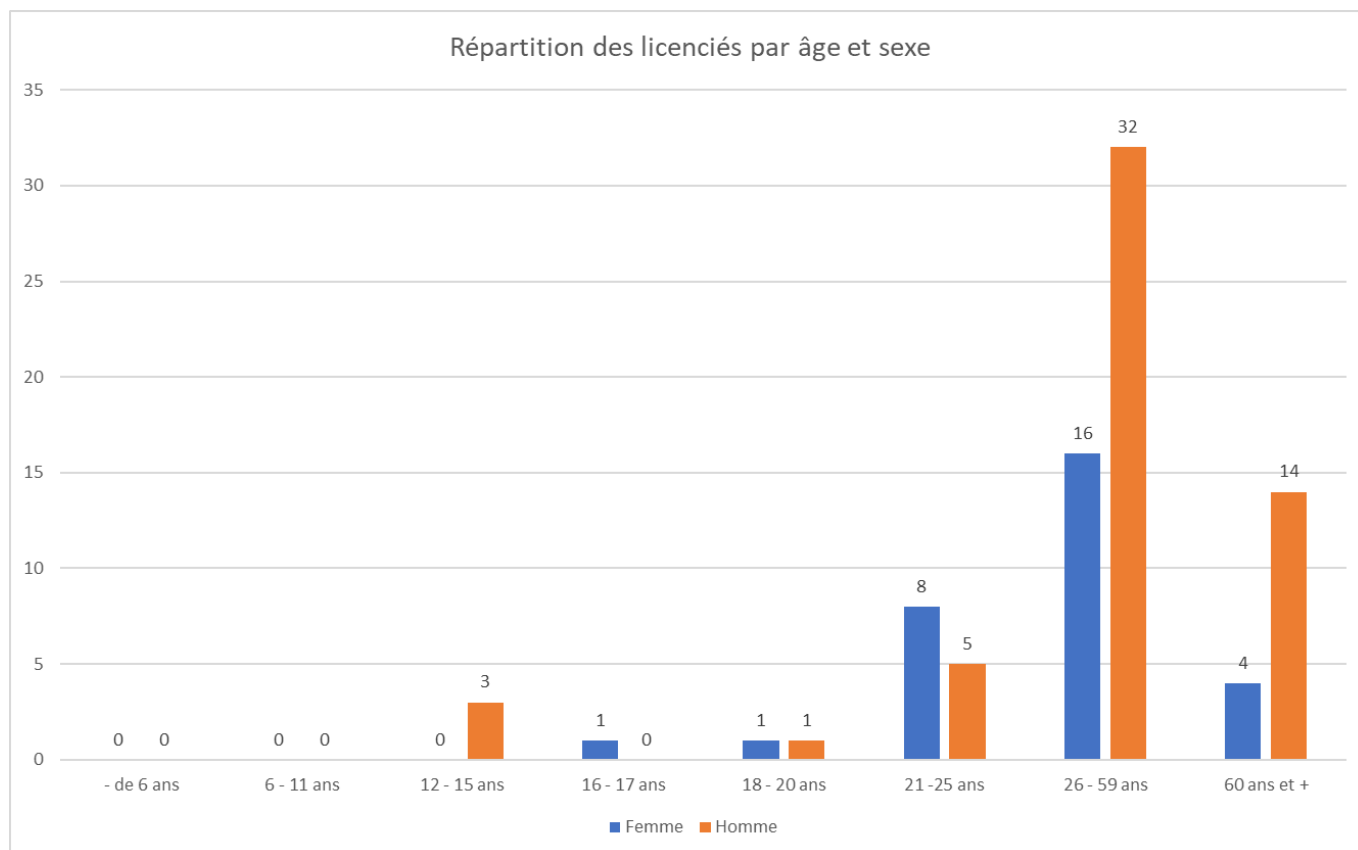
21,2 % des autres communes de la métropole, soit un total de 40,0 % de la métropole.

Sigles :

- MGN : Métropole du Grand Nancy (20 communes : Art-sur-Meurthe, Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy et Villers-lès-Nancy)
- M&M : Meurthe-et-Moselle

	Nancy	MGN hors Nancy	M&M hors MGN	Lorraine hors M&M	France hors Lorraine	Étranger
Effectif	16	18	23	14	11	3
Taux	18,8 %	21,2 %	27,1 %	16,5 %	12,9 %	3,5 %
Cumul	18,8 %	40,0 %	67,1 %	83,5 %	96,5 %	100,0 %

5.3 Répartition des 85 licenciés par tranches d'âge et sexe





Élargissement de l'étroiture au sommet du puits donnant accès au méandre du Claco dans le gouffre du Fond de la Souche, Harmonville (88) (cliché : O. Gradot, 7 mai 2023)

6 Rapport d'activités

6.1 Activité du secrétariat (Dominique Gilbert)

- Bilan global de sortie du matériel : 82 fiches de sortie de matériels référencées dans le cahier au local
 - Type de sortie : Club : 42
Encadrement : 30
Événementiel : 9
Non renseigné : 1
 - Domaine de pratique : Canyonisme : 3
Escalade-via ferrata : 2
Mine : 4
Plongée : 0
Spéléologie : 63
Événementiel : 9
Autre : 1
 - Territoires de pratique : Région Grand Est : 55
 - 54 (Meurthe-et-Moselle) : 46 soit 56 % des sorties, dont :
 - Spéléodrome : 18 (39 % des sorties dans le 54)
 - Pierre-la-Treiche : 7 (15 % des sorties dans le 54)
 - 55 (Meuse) : 5
 - 88 (Vosges) : 2
 - 57 (Moselle) : 1
 - 67-68 (Alsace) : 1
 - Région Bourgogne-Franche-Comté : 15
 - 25 (Doubs) : 13
 - 21 (Côte d'or) : 1
 - 39 (Jura) : 1
 - Région Auvergne-Rhône-Alpes : 4
 - 74 (Haute-Savoie) : 2
 - 38 (Isère) : 1
 - 73 (Savoie) : 1
 - Région Sud-Paca : 2
 - 04 (Alpes de Haute Provence) : 1
 - 84 (Vaucluse) : 1
 - Crête (Europe) : 1
 - Non renseigné : 5

Nous avons un total de 139 journées ou demi-journées d'activités affichées.

Remarque : Les emprunteurs devraient prendre le temps de remplir correctement le cahier des sorties, cela pourrait aider à affiner les statistiques des activités. Quelques changements à effectuer aussi sur le cahier seraient bénéfiques pour l'enregistrement des activités auprès de la Fédération. Notamment revenir au fameux TPST (Temps passé sous terre) ou rentrer plus dans les détails comme le type de sortie : première, désobstruction, classique, topographie...

- Sorties annoncées et publication dans *Le P'tit Usania*

	Nombre	
	d'articles	de sorties annoncées
Janvier	2	2
Février	5	2
Mars	2	1
Avril	5	3

Mai	5	7
Juin	4	5
Juillet	4	9
Août	4	9
Septembre	4	5
Octobre	6	4
Novembre	5	4
Décembre	8	2

Table de tous les articles parus dans le bulletin sur le site du club :

<https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique1>

6.2 Canyonisme

La section canyon est en sommeil, sauf quelques rares sorties annoncées au programme ou via le groupe WhatsApp.

6.3 Plongée souterraine (Théo Prévot)

- 15 janvier : initiation plongée souterraine au Spéléodrome (Meurthe-et-Moselle). Participants : Charles Rouyer / Apolline Leclerc / Théo Prévot.
- 9 avril : source de la Dhuit (Haute-Marne). Participants : Charles Rouyer / Julien Tournois / Matthieu Zanni / Théo Prévot.
- 2 septembre : plongée d'exploration dans le département du Doubs.

6.4 Travaux (Théo Prévot)

- Toute l'année : divers travaux d'aménagement et de travaux au local (coupe de bois, entretien, pose du 1^{er} ruban LED, etc.) par différents membres.
- 8 janvier : prospection en artif dans la grotte de la Malatière (Doubs). Aucune suite en l'état.
- 28 janvier : ouverture du shunt du Boa sans soif dans le gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Charles Rouyer / Pascal Odinet / Théo Prévot.
- 19 février : désobstruction réseau du Piton dans le gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Charles Rouyer / Vivien Romuald / Olivier Gradot / Thomas Bellot / Théo Prévot.
- 5 mars : désobstruction réseau du Piton dans le gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Thibaut Guillemier / Vivien Romuald / Pascal Odinet / Marie Magnette / Théo Prévot.
- 18 mars : escalade du passage TGV et équipement dans la zone profonde, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Vivien Romuald / Théo Prévot.
- 2 avril : élargissement dans une zone profonde, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Sylvain Bourlange / Thibaut Guillemier / Théo Prévot.
- 7 mai : élargissement des puits d'entrée du Fond de la Souche (Vosges). Participants : Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 8 mai : travaux au puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Fabien Peureux / Arnaud Hollard / Pascal Houlné / Jean-Luc Metzger / Benoît Brochin / Thomas Bellot / Jean-Michel Guyot / Lorine Bailly / Olivier Gradot / Charles Rouyer / Théo Prévot.
- 18 mai : tirs d'élargissement à la perte des Oies lors du stage fédéral dans le Doubs.
- 19 mai : tirs et rééquipement à la perte des Remblans lors du stage fédéral dans le Doubs.
- 27 mai : élargissement du méandre TGV et désobstruction réseau du Piton, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Olivier Pepek / Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 2 juin : travaux puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Vivien Romuald / Charles Rouyer / Théo Prévot.
- 10 juin : travaux puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 25 juin : désobstruction réseau du Piton, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Anaëlle Dubourg / Alain Gelot / Charles Rouyer / Vivien Romuald / Matthéo et Étienne Weber / Nicolas, Honorin et Théo Prévot + visite de Lorine Bailly et Steve Gaulon.

- Pont du 14 juillet : exploration au gouffre du Jean-Bernard (Haute-Savoie), escalade et ouverture de la galerie de la mèche de 8.
- 18 juillet : travaux puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 22 juillet : désobstruction du réseau Bob, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Clément Martinat / Olivier Peppek / Charles Rouyer / Vivien Romuald / Théo Prévot.
- 29 et 30 juillet : travaux puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Olivier Gradot / Julien Bazille.
- 5 août : dégagement et découverte d'une salle dans le fort de Manonviller (Meurthe-et-Moselle). Participants : Jean-Michel Guyot / Marie Magnette / Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 6 août : désobstruction du réseau Bob et création d'une plateforme dans la salle du Piton, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Marie Magnette / Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 11 au 15 août : exploration (désobstruction, escalade, rééquipement, topographie) au gouffre de Vauvougier (Doubs). Participants : Olivier Deck / Vivien Romuald / Olivier Gradot / Charles Rouyer / Thibaut Guillemier / Thomas Bellot / Emmanuel Chenal / Théo Prévot.
- 19 et 20 août : travaux puits du Chouchen avec mise en place du premier tronçon de buse (Meurthe-et-Moselle). Participants : Nathalie et Denis Thomas (et leurs ami(e)s) / Julien Bazille / Marie Magnette / Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 23 août : travaux puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 28 août au 22 septembre : travaux de recherches sur l'Aroffe souterraine (Vosges) avec les étudiants d'UniLaSalle et étude sur le Spéléodrome (Meurthe-et-Moselle).
- 7 septembre : travaux puits du Chouchen (Meurthe-et-Moselle). Participants : Olivier Gradot / Théo Prévot.
- 8 et 9 septembre : travaux puits du Chouchen avec mise en place du second tronçon de buse (Meurthe-et-Moselle). Participants : Vivien Romuald / François Nus / Étienne et Élian Weber / Nicolas Greiner / Lorine Bailly / Olivier Gradot / Théo Prévot + étudiants UniLaSalle.
- 10 septembre : désobstruction de la chatière du Fond de la Souche. Participant : Théo Prévot
- 25 septembre au 7 octobre : expédition en Crête (désobstruction, escalade, topographie, prospection, etc.). Participants : Lorine Bailly / Olivier Gradot / Théo Prévot / Vivien Romuald / Charles Rouyer
- 7 octobre : dépollution au Spéléodrome. Participants : Luc Capineri / Jean-Michel Guyot / Pascal Houlné / Dominique Ravaiier.
- 11 novembre : réalisation d'une saignée dans le forage du Rupt du Puits (Meuse) pour l'équipement scientifique de suivi du niveau d'eau.
- 1^{er} décembre : rééquipement accès réseau des Cheminées, gouffre de Vauvougier (Doubs). Participant : Théo Prévot.
- 30 décembre : rééquipement et élargissement au gouffre de la Sonnette (Meuse). Participants : Vivien Romuald / Théo Prévot.

6.5 Escalade (Théo Prévot)

À ma connaissance nous ne pouvons recenser qu'une unique sortie escalade au niveau du club en 2023. Cette dernière s'est déroulée le dimanche 24 septembre sur le site d'Audun-le-Tiche. Participants : Charles Rouyer / Vivien Romuald / Olivier Gradot / Théo Prévot

Note importante pour les grimpeurs qui seraient susceptibles d'emprunter du matériel : les fabricants de corde font de plus en plus de modèles colorés y compris pour les cordes semi-statique. Bien que les cordes soient clairement identifiées au niveau du marquage je vous demande de redoubler de prudence lors d'emprunts en vérifiant le type de corde choisi !

6.6 Matériel – EPI (Théo Prévot)

Toute l'année des séances de contrôle et de marquage des matériels sont couplées aux réunions mensuelles.

2023 a été marquée par le don de gourdes aluminium jaune et noir floquées Barrabes de la part du magasin chez qui nous avons pu faire nos preuves. Un grand merci à eux, ces gourdes servent régulièrement lors des sorties proposées par le club.

En 2023, nous avons fait le choix de confectionner 10 minikits dans lequel il est possible de retrouver :

- Une gourde Barrabes d'une contenance de 1 L.
- Une couverture de survie réutilisable.
- Quelques mètres de file d'Ariane pouvant aider à la confection d'un point chaud.
- 1 lampe de secours.

Ces kits sont destinés aux participants spéléo ne possédant pas ces éléments indispensables sous terre. Ils sont par conséquent en libre-service, toutefois chacun des kits étant numéroté et afin que tout le monde puisse en bénéficier au mieux il est demandé aux utilisateurs de respecter ce marquage et de signaler tout problème ou manquement dans un minikit. Le moyen de chauffage n'est volontairement pas mis dedans pour des soucis d'entretien.

Inventaire à faire

L'exploration du gouffre de Vauvougier étant toujours d'actualité depuis maintenant plusieurs années, bon nombre de matériels se trouvent engagés sous terre. Fin 2023, l'estimation faite est d'au-moins 600 m de corde sans compter les différents amarrages que nous essayons progressivement de remplacer par des plaquettes et maillons inox.

6.7 Local du club (Christophe Prévot)

Cette année Kurt a réussi à nous faire bénéficier du don d'une petite structure métallique avec un niveau disposant d'un plancher d'environ 10 m² de surface. S'il a pu la démonter avec son fils Louis aisément, le remontage s'est avéré ardu mais nous y sommes arrivés grâce à la persévérance de plusieurs membres du club (quelques réglages restent à faire). La structure va pouvoir accueillir, dans sa partie supérieure, tout le matériel de camping ainsi que la vaisselle du club et du CDS et du matériel stocké en dessous.

L'humidité ambiante faisant régulièrement tomber en panne les rampes d'éclairages, que ce soit des tubes néon ou des tubes à diodes électroluminescentes, nous avons acquis des rubans LED de 50 m de long qui fournissent un éclairage homogène et suffisant. Le premier a été posé dans la cave du point lavage, le second reste à poser dans la seconde cave.

Une équipe de valeureux bûcherons œuvre régulièrement pour préparer du bois pour l'hiver, apprêter les extérieurs et entretenir le bois du poney-club, ceci faisant partie de nos bonnes relations avec celui-ci.

6.8 Milieux anthropiques et artificiels (Pascal Houléné)

Les lieux à explorer créés par l'homme sont nombreux pour les passionnés des milieux souterrains. Ils répondent aux attentes les plus diverses : aux techniques de progression spéléo, aux curiosités géologiques, aux minéraux, aux techniques d'exploitation du sous-sol, aux anciennes infrastructures industrielles, à l'observation de la faune souterraine, aux anciens forts militaires.

Pour cela, la Lorraine et les Vosges incluant le versant alsacien sont plutôt bien fournis : carrières souterraines, anciennes sapes militaires, mines de fer, de sel, d'argent, de plomb, de cuivre, etc. et bien sûr le Spéléodrome qui tient une place à part dans le cœur des Usaniens.

Les mines

Certaines anciennes mines de Sainte-Marie ont été aménagées en circuits spéléos et ils font des adeptes au sein du club. Il est vrai que cela permet simultanément de pratiquer les techniques spéléo et appréhender l'œuvre des mineurs du XVI^e-XVII^e siècle.

Nous avons enfin pu cette année visiter la mine de fer de la concession de Chavigny-Vandœuvre du moins la partie anciennement dénommée mine de la Faille. Nous remercions la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) qui est intervenue auprès du maire de Chavigny et du propriétaire de la parcelle où se situe le puits d'accès. Nous étions huit Usaniens et le directeur de la gestion de l'eau de la CCMM à avoir eu cette chance d'accéder à un lieu que personne n'avait pénétré depuis 2012 et encore de façon très partielle.

La descente s'est faite sur corde et la remontée au choix sur corde ou par les échelles.



Puits de la Faille - 40 m (Benoît Brochin)



Galeries du XIX^e siècle (Jean-Michel Guyot)



Galeries du XIX^e siècle (Jean-Michel Guyot)



L'équipe du jour (Benoît Brochin)

Nous y avons passé la journée mais il reste quelques secteurs qui n'ont pas pu être explorés.

Une nouvelle visite en 2024 s'impose.

Mine de la Flye, une très petite mine de fer peu connue, ancienne, près de Liverdun mais qui vaut le détour pour son concentré de ce que l'on peut observer : calcite, boisements, empilage de stériles, chambres d'exploitation.



Mine de la Flye, Liverdun (Jean-Michel Guyot)



Bien sûr, la mine du Val-de-Fer pour laquelle nos interventions se font dans le cadre d'une convention conclue avec la CCMM qui verse au club une subvention annuelle.

11 journées y ont été consacrées en 2023. Chaque visite donne lieu à un rapport envoyé à la communauté de communes.

Notre rôle consiste principalement à surveiller la circulation de l'eau qui est captée pour alimenter plus de 10 000 habitants du bassin de vie et également l'état des galeries afin de pouvoir maîtriser les passages possibles en cas

de nécessité d'intervention.

Pour la première fois, nous avons pu observer un niphargus mais il ne faut pas nous demander de quelle espèce il s'agit, ni s'il s'agit d'un mâle ou d'une femelle. Nos connaissances dans ce domaine sont bien trop limitées.



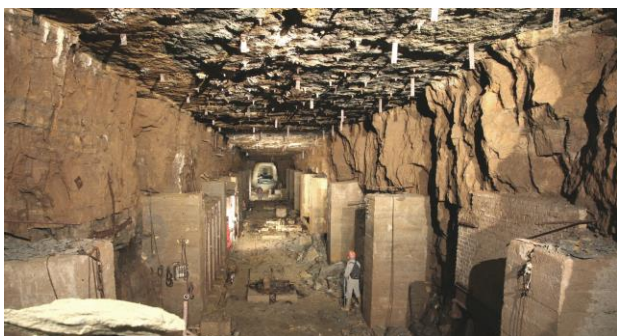
Niphargus (Dominique Ravailier)



Benoît testant l'étanchéité de sa combinaison (Jean-Michel Guyot)

Hors le groupe habituel, plusieurs Usaniens, dont des nouveaux adhérents, ont pu découvrir la mine ainsi que des étudiants d'UniLaSalle Beauvais, avec une motivation accélérée dès que nous les avons amenés dans un secteur à fossiles.

Depuis 2018, nous avons effectué 48 visites, principalement des journées complètes. Malgré les centaines d'heures passées, le domaine exploité étant tellement vaste qu'il nous arrive encore de découvrir des endroits le plus souvent très anciens et parfois difficile d'accès dans lesquels les seules marques de passages sont celles de mineurs souvent du XIX^e. Elles sont aisément repérables grâce aux marques des semelles à clous.



Atelier n° 2 (Benoît Brochin)



Voie avec rails (Jean-Michel Guyot)

Spéléodrome

Avec les grottes de Pierre-la-Treiche, c'est le réseau local le plus visité même si quelques endroits sont délaissés, soit par méconnaissance de leurs existences, soit par un accès un peu moins facile.

Entraînement aux techniques sur cordes au puits Saint-Julien, étudiants de l'université de Lorraine, les visiteurs d'un jour au cours de l'année ou lors des journées du patrimoine, photographes attirés par les concrétions et les millions de billes de calcite, voilà des exemples de la forte fréquentation de ces anciennes galeries qui ont alimenté Nancy en eau potable jusqu'en 1932.

La base du puits de Clairlieu a été nettoyée et les deux anciennes tables d'école ont été remontées cette année. Il reste à faire de même en bas du puits de la Vierge et entreprendre le déblaiement de la base du puits de la Haute-Borne mais, pour ce dernier, c'est une autre affaire.

Les autres sites

Hormis la carrière souterraine de Savonnières-en-Perthois traversée pour atteindre les différentes cavités, quelques passionnés pour la mine aménagée de Sainte-Marie-aux-Mines, quelques escapades dans les anciens forts militaires et apparemment quelques travaux pour dégager une ancienne sape militaire, ces lieux n'ont pas été sur-visités par les Usaniens en 2023.

6.9 Activités éducatives et de découverte (Pascal Houlné)

encadrements suite à des sollicitations extérieures au club

âges	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
< à 7			1		7	1	19	6	3	1			3	2	1	0	2	0
7 à 10	28	12	19	5	37	7	24	7	26	8	30	13	6	4	13	3	59	10
11 à 14	127	53	55	16	62	12	69	20	41	13	31	13	15	9	60	13	110	18
15 à 18	48	20	123	34	203	37	102	30	22	7	7	3	10	6	32	7	29	5
19 à 25	13	5	54	15	75	15	43	13	98	30	110	47	70	41	210	44	251	41
26 à 35	15	6	30	9	30	8	22	7	17	5	11	5	18	11	30	6	40	7
36 à 45	7	3	21	9	55	11	23	7	29	9	7	3	15	9	45	9	31	5
46 à 60	2	1	28	10	35	7	23	7	53	16	25	11	22	13	68	14	57	9
> à 60			2	2	6	2	11	3	37	11	12	5	11	6	21	4	28	5
	240	100	333	100	510	100	336	100	326	100	233	100	170	100	480	100	607	100

classes olympiques

âges
< à 7
7 à 10
11 à 14
15 à 18
19 à 25
26 à 35
36 à 45
46 à 60
> à 60

Le Comité National Olympique et Sportif Français et le Ministère de l'Education Nationale ont signé une convention en 2010 pour faciliter la collaboration entre le mouvement sportif et le monde de l'éducation.

Pour notre département, le CDOS a retenu, pour l'année scolaire 2022/2023, 39 classes olympiques relevant de 16 écoles ainsi que l'hôpital d'enfants de Nancy. Pour la spéléologie en Meurthe-et-Moselle, c'est le CDS 54 qui pilote en partenariat avec USEP 54 et qui s'appuie sur l'USBL spéléo et l'USAN pour organiser les activités (voir article paru dans Spélunca 171 pages 62 et 63).

En 2023, le club a fait découvrir les grottes des Sept-Salles et la grotte Sainte-Reine à des élèves de 3 écoles primaires répartis sur 6 journées.

8 usaniens, agréés par la direction des services départementaux de l'Académie de Nancy-Metz, ont encadré les groupes.

2022		2023	
nb	%	nb	%
114	52	91	57
89	41	48	30
8	4	3	2
		4	3
2	1	13	8
6	3		
		1	1
219	100	160	100

TOTAUX	240	333	510	336	326	233	170	699	767
---------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

767 enfants et adultes accompagnés cette année représentant 353 femmes et 414 hommes.

Un tel niveau d'activité démontre le dynamisme du club pour faire découvrir et promouvoir la spéléologie.

Les sites utilisés par ordre décroissant, avec comme lieux principaux les grottes de Pierre-la-Treiche (34 fois) :

Grotte des Sept-Salles (Pierre-la-Treiche, 54).....	24
Spéléodrome (Villers-lès-Nancy, 54)	19
Grotte Sainte-Reine (Pierre-la-Treiche, 54)	10
Mine du Val-de-Fer (Neuves-Maisons, 54).....	7
Carrières de Savonnières-en-Perthois (55).....	2
Réseau Hadès (Trampot, 88).....	1
Mine de la Faille (Liverdun, 54)	1
Ancien fort militaire	1

Soit un total de 65 pour 57 encadrements en 2023, certains d'entre eux étant concernés par deux sites.

18 Usaniens ont participé aux encadrements, c'est moins qu'en 2022 (26) et c'est relativement faible par rapport à l'effectif du club. Il est vrai que les demandes sont très largement pour des jours de semaine, ce qui exclut, sauf exceptions, les salariés et les étudiants.

Une expérience cette année avec des adolescents et jeunes adultes malvoyants dans la grotte des Sept-Salles qui s'est avérée très positive pour les participants et les accompagnateurs spécialisés et qui pourrait être renouvelée en 2024.

	< 7 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 60 ans	> à 60 ans	totaux
primaire / collège / lycée / université		32	59	17	220	3	11	22	6	370
femmes		18	19	11	113	2	8	7	2	180
hommes		14	40	6	107	1	3	15	4	190
associations, armée, entreprises, etc.	2	25	48	9	18	27	12	27	17	185
femmes	2	9	20	2	10	3	4	9	7	66
hommes		16	28	7	8	24	8	18	10	119
particuliers		2	3	3	13	10	7	9	5	52
femmes			3	3	7	5	2	1	2	23
hommes		2			6	5	5	8	3	29
classes olympiques		91	48		3	4	13		1	160
femmes		44	28		1	2	9			84
hommes		47	20		2	2	4		1	76
totaux	2	150	158	29	254	44	43	58	29	767
femmes	2	71	70	16	131	12	23	17	11	353
hommes	0	79	88	13	123	32	20	41	18	414

Une tranche d'âge est peu représentée, ce sont les 15-18 ans, âges qui correspondent aux lycéens.

6.10 Manifestations grand public (Pascal Houlné)

Les 50 ans de Clairlieu : samedi 13 mai 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 299 - article de Chr. Prévot)

Dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire, le club a participé à l'animation du samedi 13 mai qui clôturait une année de manifestations. Un emplacement a été attribué avec un stand embelli par les magnifiques photos grand format d'Olivier Gradot et de Philippe Crochet. Les habitants étaient invités à participer en équipe de six personnes à un grand jeu mobilisant l'ensemble des associations et organismes exposant. Le jeu de l'Usan consistait à équiper entièrement 3 personnes en spéléo en 10 minutes à partir des matériels démontés et en ayant comme modèle 3 Usaniens en tenue.

Six usaniens mobilisés.



Nancy Riv'action : dimanche 11 juin 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 304 - article de Chr. Prévot)

Le club a été sollicité par l'association *Courir sur des légendes* en vue de mettre en œuvre un pont de singe sur corde sous le pont du colonel Paul-Daum, au-dessus du Bras vert de la Meurthe pour une course avec obstacles.

Malgré quelques petits soucis techniques tous les concurrents ont apprécié l'épreuve.

Trois Usaniens à remercier pour leur mobilisation.

Bouge ! : mercredi 14 juin 2023 au parc de la Pépinière à Nancy

(Cf. Le P'tit Usania n° 300 - article de Chr. Prévot)

L'objectif de la semaine était de permettre « des rencontres et échanges avec des sportifs amateurs, d'initiations, d'animations sportives et de découvertes, pour promouvoir la pratique sportive par tous dans un esprit de cohésion et de rassemblement ».

L'Usan a participé à la journée de l'olympisme en animant un atelier de progression sur corde en équipant un arbre du parc. Une centaine d'enfants a bénéficié de l'activité grâce à six Usaniens.

La plage des deux rives : week-ends des 1 & 2 juillet et 26 & 27 août 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 302 - article de Chr. Prévot)

L'Usan s'est mobilisée pour la 3^e année consécutive pour animer quatre demi-journées sur l'île de la Meurthe à proximité de la base nautique et de loisirs : une tyrolienne de 55 m et un atelier pour s'exercer à monter sur corde façon spéléo.

Le temps nuageux et parfois pluvieux n'était pas vraiment celui qui était souhaité mais cela n'a pas empêché d'obtenir un vrai enthousiasme surtout auprès des enfants et des ados.

269 passages enregistrés dont un pour une personne de 77 ans !

Merci à la Métropole du Grand-Nancy pour son aide financière spécifique qui a permis d'acquérir des matériels plus adaptés notamment des harnais pour la tyrolienne. 16 Usaniens ont contribué au succès de notre participation.

année	moins 7 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 60 ans	> à 60 ans	totaux
2021	39	107	66	10	12	2	1		1	238
2022	37	114	73	12	13	21	16	12	2	300
2023	51	87	66	17	8	6	15	7	12	269



66^e Fête des vendanges à Villers-lès-Nancy : mercredi 30 août 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 304 - article de Chr. Prévot)

L'Usan était invitée par l'Association socio-culturelle Pôles-Actions-Jeunesse (ASC PAJ) de Villers-lès-Nancy pour animer un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde accrochée à un arbre dans le parc du château de Madame de Graffigny.

39 enfants ont pu bénéficier de cette initiation grâce à cinq animateurs du club

L'Usan en a profité pour décorer son stand avec sa collection de photographies sur plaques d'aluminium et distribuer des prospectus présentant les activités du club et futures manifestations.



année	moins 7 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 60 ans	> à 60 ans	totaux
2023	18	19	2							39

21 filles et 18 garçons

Fête de Beauregard à Nancy : samedi 16 septembre 2023

Une nouvelle fois, ce fut un atelier de progression sur corde accrochée à un arbre.

Le succès a été assuré auprès des nombreux enfants présents : 44 filles et 18 garçons, 6 Usaniens pour animer



année	moins 7 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 60 ans	> à 60 ans	totaux
2023	12	43	7							62

Journées européennes du patrimoine : Spéléodrome dimanche 17 septembre 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 304 - article de Chr. Prévot)

Déjà la 17^e édition et toujours le même engouement des bénévoles du club pour faire découvrir le spéléodrome. Avec la préparation des matériels puis du stand, la gestion de l'accueil des participants, le transport, l'organisation à la tête du puits de la Vierge et, bien sûr, l'accompagnement des groupes, c'est une opération importante qui a réuni 23 Usaniens et dans laquelle chacun à une fonction prédéfinie mais toujours avec la bonne humeur qui a contribué grandement à la réussite de la journée.

année	moins 7 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 60 ans	> à 60 ans	totaux
2016		4	16	7	14	20	25	23	2	111
2017		3	27	8	5	14	26	22	8	113
2018		4	10	9	8	17	20	20	8	96
2019		1	12	9	12	16	15	7	7	79
2020		5	11	9	13	27	15	19	12	111
2021			6	5	14	17	29	16	17	104
2022			6	12	8	16	27	47	11	127
2023			2	6	10	18	19	29	7	91



46 femmes et 45 hommes

12 groupes accompagnés dont 10 traversées du réseau et 2 visites dites simples par le puits de Clairlieu.

Fête des associations à Nancy : samedi 23 septembre 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 304 - article de Chr. Prévot)

Tenue d'un stand au parc de la Pépinière pour présenter la spéléologie et les activités du club.

Merci aux trois Usaniens qui se sont mobilisés.

JNSC (Spéléo pour tous) : dimanche 8 octobre 2023

(Cf. Le P'tit Usania n° 305 - article de B. Brochin)

Journée désormais traditionnelle du club pour faire découvrir les grottes de Pierre-la-Treiche ou redécouvrir car pour certains participants, c'est également devenu une habitude de venir chaque année.

L'aménagement en cours du puits du Chouchen permettra d'apporter de la nouveauté pour les années à venir.

année	moins 7 ans	7 à 10 ans	11 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 60 ans	> à 60 ans	total
2016	8	42	35	14	11	31	45	21	2	209
2017	5	30	33	15	17	19	51	19	1	190
2018	2	37	40	13	22	25	49	19	5	212
2019	3	20	26	13	14	27	30	20	7	160
2020	2	12	18	8	17	14	32	10	2	115
2021		18	28	12	20	29	41	27	8	183
2022		12	15	15	19	21	31	33	5	151
2023	1	13	15	11	23	20	38	17	4	142

54 femmes et 88 hommes



Sept-Salles :

En 2022 10 groupes 70 personnes

En 2023 7 groupes 55 personnes

Les Puits :

En 2022 7 groupes 51 personnes

En 2023 8 groupes 46 personnes

Sainte-Reine :

En 2022 4 groupes 30 personnes

En 2023 6 groupes 41 personnes

27 usaniens ont participé à cette journée.

6.11 Gestion des assurances initiation (Christophe Prévot)

La FFS met à la disposition des clubs fédérés des assurances initiation de trois types : 1 Jour (A1J) à 7 € en 2023 (+1 € par rapport à 2022) et 3 Jours (A3J) à 15 € (+2 € par rapport à 2022) selon la période de couverture désirée, et assurance de masse journalière (AMJ) à 109 € (+2 € par rapport à 2022), rentable à partir de 16 personnes à assurer (le nombre maximum de personnes couvertes par l'assurance de masse est de 150) ce qui fait que nous contractons de plus en plus d'assurances de masse au détriment d'assurances individuelles 1 jour.

Le bénéficiaire d'une telle assurance est placé sous l'entière responsabilité du président du club qui la lui a délivrée. Le parrain est de fait le président du club qui peut déléguer cette fonction de parrainage. Tous les cadres fédéraux et membres du bureau sont déclarés comme parrains aptes à pouvoir acheter des licences initiation. En 2023, en plus du président, Olivier Deck et Pascal Houlné ont acheté des assurances.

L'achat de licences initiation se fait exclusivement via internet sur la plateforme fédérale Aven (<http://aven.ffspeleo.fr>) par le parrain qui :

- Déclare la sortie (lieu et date), puis les bénéficiaires pour les assurances 1 jour et 3 jours, avant la date de couverture. L'enregistrement doit être fait avant 11 h 59 le jour de la sortie, avec les renseignements indispensables suivants pour chaque participant : nom, prénom, sexe, date de naissance et adresse du domicile. Concernant l'assurance de masse, il est obligatoire de tenir une liste le jour de la sortie comportant les mêmes renseignements individuels sauf l'adresse.
- Finalise l'achat en payant la facture, soit par prélèvement automatique sur le compte du club soit par carte bancaire en ligne.
- Fait signer le bordereau de présence le jour de la sortie. Celui-ci doit être accompagné du mémento assurance que les initiés doivent lire préalablement. Concernant les mineurs, c'est l'adulte responsable qui signe le bordereau.

Les éléments qui suivent sont extraits d'Aven, la plateforme en ligne de prise des assurances fédérales :

Comparatif pluriannuel du nombre d'assurances prises au sein de l'Usan

Année	Assurance 1 jour	Assurance 3 jours	Assurance de masse
2012	328	59	3
2013	227	23	3
2014	171	40	2
2015	313	22	4
2016	255	23	6
2017	303	37	8
2018	199	2	9
2019	228	5	10
2020	174	1	5
2021	158	1	5
2022	359	9	10
2023	305	4	18

Les 18 assurances de masse 2023 concernent :

- Activité d'initiation hors milieu souterrain au gymnase pour l'année ;
- Animation estivale à la Plage des 2 rives des 1-2 juillet et 26-27 août : 269 personnes, dont 128 hommes et 141 femmes, 221 mineurs, 8 jeunes et 40 adultes (voir : Prévot Chr. (2023) - « Animation 2023 à la base de loisirs du Grand Nancy », LPU 302, Usan, Nancy, p. 5) ;
- Animation au parc de Mme de Graffigny dans le cadre de la 66^e Fête des vendanges à Villers-lès-Nancy le 30 août : 39 personnes, dont 18 hommes et 21 femmes, tous et toutes mineurs (voir : Prévot Chr. (2023) - « Animation à la 66^e Fête des vendanges », LPU 304, Usan, Nancy, p. 4) ;
- Animation à la fête de quartier 3B à l'école Beauregard de Nancy le 16 septembre : 62 personnes, dont 18 hommes et 44 femmes, tous et toutes mineurs ;
- Journée du patrimoine au Spéléodrome le 17 septembre : 91 personnes, dont 45 hommes et 46 femmes, 7 mineurs, 11 jeunes et 73 adultes (voir : Prévot Chr. (2023) - « Journée 2023 du patrimoine souterrain », LPU 304, Usan, Nancy, p. 3) ;
- Journée formation des conseillers pédagogiques de circonscriptions et départementaux EPS de la DSDEN 54 le 12 mai au Spéléodrome ;
- 5 groupes d'étudiants de l'université de Lorraine au Spéléodrome le 10 mars, le 31 mai, le 21 septembre et 21 novembre au Spéléodrome et le 30 mai au gouffre Hadès (Vosges) ;
- 7 groupes de plus de 15 personnes :
 - Au Spéléodrome : les 7 et 13 avril (lycée Saint-Sigisbert, Nancy) et le 8 juillet (association de la forêt de Haye) ;
 - Dans les grottes de Pierre-la-Treiche : le 28 juin (association de Pont-à-Mousson), le 6 juillet (école de Diarville), le 28 juillet (association de Vagney) et le 22 août (commune de Saint-Avold).

Rappel : la journée « Spéléo pour tous » du 8 octobre étant proposée dans le cadre des Journées nationales de la spéléologie et du canyonisme d'automne, la couverture assurance est prise en charge par la FFS. Elle a concerné : 142 personnes dont 88 hommes et 54 femmes, 38 mineurs, 25 jeunes et 79 adultes (voir : Brochin B. (2023) - « Journée « Spéléo pour tous » 2023 », LPU 305, Usan, Nancy, p. 2-3).

Répartition par sexe et tranche d'âge des assurances individuelles (hors assurance de masse)

	- de 18 ans		18 - 25 ans		26 - 60 ans		+ de 60 ans		Total
	homme	femme	homme	femme	homme	femme	homme	femme	
A1J	25	18	68	61	91	27	11	4	305
A3J			1		1	2			4
Total	25	18	69	61	92	29	11	4	309

Soit en tout 197 hommes (63,8 %) et 112 femmes (36,2 %), 43 mineurs (13,9 %) et 130 jeunes (42,1 %).

L'ensemble de toutes ces personnes font partie de la catégorie « membre stagiaire » de l'Usan et représentent plus de 1 000 personnes pour l'année 2023 (voir bilans spécifiques 6.9 et 6.10 de Pascal Houlné).

6.12 Activité au mur Provençal - Entraînement spéléo et escalade (François Nus)

2022 : 341 Usaniens, stagiaires et visiteurs ont utilisé les 33 séances du mur Provençal.

2023 : 288 personnes « seulement » sont venues pour 36 séances.

Année 2023 mitigée en termes de fréquentation du mur, on a connu mieux !

Sans nostalgie, on regrette quand même les années fastes 2008 à 2014 où l'on a comptabilisé jusqu'à 602 présences en 2011 soit plus du double des présences annuelles de ces dernières années.

(Qui a dit c'était mieux avant ?)

Notons quand même une pointe à 52 personnes en mai 2023 due à la présence des étudiants de géologie qui venaient s'initier aux techniques de progression sur cordes avant la sortie au réseau Hadès en forêt de Trampot (88).

Comme d'habitude maintenant, Pascal dit Bubu, nous approvisionne en candidats en fin de cursus universitaire pour leur faire découvrir la réalité du monde souterrain, autrement que derrière un écran. Ce qui explique la pointe de présents au mois de mai et qui représente 37 étudiants à initier aux techniques sur cordes spéléo au fil des mardis du mois de mai, en plus des habitués du mur Provençal.

Théo et moi-même espérons voir plus de personnes désireuses de s'initier ou progresser en techniques spéléo voire même en technique escalade.

On peut noter qu'une séance était prévue tout début juillet, en concordance avec le calendrier scolaire, mais vu la chaleur au sommet des voies, nous avons préféré la fraîcheur du Spéléodrome.

Nous avons eu notre contrôle annuel des voies et équipements d'amarrage et de maintenance préventive d'un bureau agréé mandaté par la ville de Nancy.

À la suite de cette visite du mois d'octobre, nous avons dû fournir un rapport d'étude technique qui justifiait bien la solidité de la poutrelle sur laquelle nos cordes plein-vide sont amarrées. Merci donc à celui qui a assuré sur papier ce que nous faisons depuis... toujours. On ne risque rien à monter sur nos cordes au mur Provençal. Encore eut-il fallu que ce soit écrit !

Je remercie, particulièrement les Usaniens qui ont bien voulu nous aider à former et conseiller les novices. Un grand Merci, donc à Sylvain qui a vraiment assuré pour l'initiation des nouveaux. D'un autre côté, c'est son activité professionnelle d'enseigner, mais il nous est précieux pour assurer les personnes qui fréquentent le mur. Sylvain est même présent plus souvent que moi-même, c'est dire !

Félicitations à toutes les personnes qui ont fréquenté les séances d'entraînements aux techniques de progressions sur cordes : TSPC du jargon spéléo !

À bientôt, donc, pour de nouvelles aventures au mur...

Je remercie encore : Théo Prévot et Sylvain Bourlange.

Sans oublier notre président Christophe Prévot qui fait très régulièrement acte de présence.

(Qui a dit surveillance ? ;-)

36 séances en 2023 pour 288 présences de :

- 221 Usaniens licenciés FFS 2023, dont 12 femmes et 209 hommes ;
- 67 visiteurs non licenciés, dont 32 femmes et 35 hommes.

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Présents	39	16	32	26	52	21	0	0	28	25	27	22	288

Âge (en années)	Nb	Licenciés FFS à l'USAN	Licenciées FFS à l'USAN	Non Licenciés FFS	Non Licenciées FFS
< 7	0	0	0	0	0
7 à 10	3	0	0	2	1

11 à 15	1	1	0	0	0
16 à 18	2	0	0	1	1
19 à 25	34	2	1	18	13
26 à 60	17	9	1	3	4
>= 61	3	2	0	1	0
Total	60	14	2	25	19

6.13 Piscine (Éliane Prévot)

Au premier trimestre nous avons eu 9 séances avec 45 entrées, au second 6 séances avec 27 entrées et de septembre à décembre 13 séances avec 107 entrées, soit 28 séances pour 179 entrées, d'où une moyenne de 6,4 entrées par séance.

Le tarif d'une entrée est passé de 2,50 euros à 2,65 euros en septembre. Les utilisateurs de la piscine ont réglé au club la somme de 463,55 euros. Le quota minimum par séance est de 10 entrées ce qui n'est souvent pas le cas donc cette somme ne correspond pas à la facture envoyée au club par Grand Nancy Piscine.

6.14 Archives-Bibliothèque (Pascal Admant)

L'entretien, le stockage et le suivi du fonds souffre toujours du manque d'un local à l'abri de l'humidité. Au minimum, le fonds est stocké dans les locaux de la Liges à la Maison régionale des sports de Tomblaine.

Pour cette année 2023, les collections se sont enrichies des revues habituelles, *Spelunca* et *Karstologia*, qui sont maintenant mises à disposition au local du club dans une boîte en plastique.

Nous avons reçu une cinquantaine d'ouvrages en provenance du club Los Fouyants de Bar-le-Duc. Nous avons fait avec Christophe deux matinées de tri les 2 et 4 janvier 2024.

Enfin, je cite ici l'action de la causerie faite dans le cadre de la Fête de la Nature à Villers-lès-Nancy. Le thème de cette année portait sur l'eau souterraine. La préparation de cette causerie est toujours très riche de recherche, de mise en forme, de contacts divers, mais nous peinons à mobiliser le public.

6.15 Audiovisuelle (Olivier Gradot)

Carte de vœux 2024



6.16 Manifestations et festivités (Maud Rochatte)

Forte de 4 années à préparer le repas pour les JNSC qui se déroulent à Pierre-la-Treiche, je me suis officiellement retrouvée parmi les responsables de commission Manifestations et festivités lors de la dernière AG.

Donc cette année encore je vais assurer les courses, la préparation des salades et des gâteaux et veiller au bon déroulement du repas le jour J.

Cette année, Benoît Brochin est en doublon avec Pascal Houlné qui passe la main dans la gestion des plannings des activités.

Environ une semaine avant le week-end des JNCS, Benoît m'annonce que nous serons 35 présents pour le repas.

Je note tous les ans le nombre de personnes prévues/présentes, les quantités prévues/mangées afin de corriger les éventuels manques et surtout éviter au maximum les restes... Même si rien n'est jeté, tout le monde ne se bat pas pour récupérer son *doggy bag* et cela reste fastidieux en fin de journée.

La viande est commandée chez mon voisin qui est fermier producteur de porcs sur paille. Tout le reste sera acheté en enseignes biologiques.

C'est également l'occasion de faire le point sur les stocks du club et selon la météo de les transformer en vin chaud ou en punch.

Au total je vais dépenser 275,38 € (alcool inclus). Mais c'est sans compter sur des produits déjà présents au local du club, chez moi et de fruits et légumes du jardin.

Cette année Benoît a essayé de gérer au mieux le planning afin que tous les spéléos qui accompagneront des groupes puissent avoir le temps de manger.

Cela s'est bien déroulé. Tout le monde semble avoir eu le temps de se poser, nous avons pu tous nous retrouver quasiment en même temps, permettant un vrai moment tous ensemble.

Malgré une superbe météo, j'ai encore eu des restes. Alors que j'avais peur d'avoir trop ajusté les quantités, j'ai seulement un peu moins de retour que d'habitude. Je réajusterai encore un peu l'année prochaine.

6.17 Participation aux stages départementaux et régionaux (Christophe Prévot)

En 2023 sept stages régionaux étaient programmés. Tous ont reçu l'agrément fédéral et étaient donc inscrits au calendrier fédéral de formation. Six ont pu se tenir et ont mobilisé de nombreux membres du club.

Stage	Cadres			Stagiaires			Total participants		
	Usan	Total	Taux	Usan	Total	Taux	Usan	Total	Taux
Plongée - Côte d'or 25-26 févr.	0	3	0 %	0	6	0 %	0	9	0 %
Photo - Doubs 28 avril-1 ^{er} mai	2	6	33,3 %	1	5	20,0 %	3	11	27,3 %
FP 1-2 - Doubs 16-21 mai	5	14	35,7 %	3	32	9,4 %	8	46	17,4 %
FP 1-2 - Alsace 22-27 octobre	1	7	14,3 %	1	9	11,1 %	2	16	12,5 %
Photo - Doubs 2-4 décembre	3	9	33,3 %	1	12	8,3 %	4	21	19,0 %
FP 1-2 - Meuse 15-17 déc.	5	12	41,7 %	2	24	8,3 %	7	36	19,4 %
Total	16	51	31,4 %	8	88	9,1 %	24	139	17,3 %

Les membres du club ont participé à ces stages de manière significative en représentant un total de 17,3 % des participants (9,1 % des stagiaires et 31,4 % des cadres) alors que l'Usan représente 21,0 % des licenciés de la région et 23,4 % de l'ensemble des cadres régionaux (25,0 % des cadres recyclés). Il est dommage que peu de membres fassent le choix de profiter de ces stages en tant que stagiaires, le tarif étant très attractif et les stages étant aidés financièrement par la Ligue (50 % du coût) et le CDS (25 % du coût).



Gouffre-Perte Psychro (Crète), expédition Margarites 2023,
photo prise entre l'entrée et le S4 (cliché : O. Gradot, 29 septembre 2023)



Prélèvement par un étudiant d'UniLaSalle Beauvais dans le réseau du Fond de la Souche
Harmonville (88) (cliché : O. Gradot, 10 septembre 2023)

7 Rapport financier (Océane Prévot)**Bilan financier 2023 au 31/12/2023**

ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne	14 526,64	Report des exercices	18 945,45
Compte courant	4 026,46	Résultat de l'exercice 2023	3 368,10
Produits à recevoir	4 302,45	Charges à payer	227,50
Payé par avance	3 315,00	Perçu par avance	3 629,50
		Provisions	
TOTAL	26 170,55	TOTAL	26 170,55

Compte de résultat normalisé 2023

Charges				Produits			
Intitulé	Code	Prévisionnel	Réalisé	Intitulé	Code	Prévisionnel	Réalisé
Achats	60			Vente pdts, prestat° ...	70		
Achats stockés	602	3 500,00	3 457,93	Vente de produits	701	7 000,00	3 360,00
Achats de presta. de service	604	500,00	546,11	Prestations de services	706	17 000,00	22 277,71
Achats mat., équipement, trav.	605	16 500,00	18 973,92	Pdts des activités annexes	708	500,00	463,55
Achats non stockés	606	500,00	117,80	Subventions d'exploitation	74		
Services extérieurs	61			État : ANS - PSF	7401	2 500,00	1 723,00
Locations	613	3 000,00	5 796,82	État : Drajes - FDVA	7402	1 000,00	1 000,00
Primes d'assurances	616	3 500,00	4 310,85	CRGE : DiVA'P / InvEst	741	1 000,00	1 600,00
Documentation	618	100,00	0,00	CD 54 : fonctionnement	742	1 000,00	700,00
				Nancy : fonct. et projet	7431	3 000,00	1 500,00
Autres services extérieurs	62			Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00	2 200,00
Publications	623	2 000,00	1 627,32	FFS : Faal	7471	1 500,00	900,00
Frais déplacements et missions	625	5 500,00	3 718,30	Autres pdts gest° cour.	75		
Frais postaux	626	200,00	236,50	Dons et abandons de frais	7541		2 770,75
Services bancaires	627	100,00	78,96	Mécénat	7542		
Impôts et taxes	63			Cotisations club	756	1 000,00	1 309,00
Autres charges gest. Cour.	65			Produits financiers	76	200,00	256,22
Défraiement des cadres	657	2 500,00	3 200,00	Produits exceptionnels	77		6 367,76
Reversement FFS lic., ass., abon....	658	7 500,00	7 307,50	Reprise sur amort. et prov.	78		
Charges exceptionnelles	67		325,63	Transfert de charges	79		
Dotat° amortiss. prov. et eng.	68			Adhésions versées à la FFS	7911	7 500,00	6 637,75
TOTAL		45 400,00	49 697,64	TOTAL		45 400,00	53 065,74
Emplois contr. vol. en nature	86			Contr. vol. en nature	87		
Mise à disp. gratuite de biens	861			Bénévolat	870	20 000,00	21 240,00
Personnes bénévoles	864	20 000,00	21 240,00	Dons en nature	875		
TOTAL		65 400,00	70 937,64	TOTAL		65 400,00	74 305,74

Résultat de l'exercice 2023 au 31/12/2023 : +3 368,10 €

Commentaires :

- Concernant les subventions aux clubs de sport, la ville de Nancy étant passée à une gestion « en saison » en 2022, la subvention prévue en fonctionnement pour 2023-2024 (1 500 €) est donc versée en 2 fois :

60 % (900 €) à l'attribution et 40 % (600 €) après bilan annuel en 2024. Notre comptabilité étant en année civile cela conduit à un produit à recevoir de 600 €.

- La subvention fédérale via le Fonds d'aide aux actions locales (Faal) de 900 € est liée au projet de recherche avec UniLaSalle Beauvais et sera versée après le bilan final qui sera effectué à la fin de l'année scolaire 2023-2024.
- Si nous avons été suivis sur presque toutes nos demandes de subventions, l'ensemble reçu est inférieur de 21,1 % à la demande initiale, notamment pas de soutien au projet associatif de la ville de Nancy cette année, subvention fédérale du Faal inférieure de 40 % à la demande et subvention de l'Agence nationale du sport liée au Projet sportif fédéral inférieure de 31,1 % à la demande.
- Les produits exceptionnels correspondent à des oublis de comptabilité antérieurs (1 744,43 €), un chèque de caution non tiré (146,50 €) et une commande Barrabes, réglée mais finalement annulée et remboursée ce qui gonfle également les achats de matériels (4 476,83 €).
- Le bénévolat est valorisé à 10 € de l'heure (taux très bas...) pour un total de 2 124 h réalisées dans les encadrements d'animations et manifestations, visites pour la communauté de communes Moselle et Madon des mines, la réalisation du bulletin, l'encadrement du gymnase, les travaux et les tâches administratives.

Évolution des comptes de 2020 à 2023

Dans les tableaux qui suivent ce sont les anciens codes du plan comptable qui sont utilisés.

CHARGES	Code	2020	2021	2022	2023
Achats	60				
Achat non stocké de matières et fournitures	601	14 002,59	15 281,35	16 514,90	18 973,92
Fournitures non stockables	6061	111,22		139,63	117,80
Fournitures d'entretien et petit équipement	6063	438,74		253,50	546,11
Fournitures administratives	6064	37,99	510,96		
Autres	6068	1 127,50	3 262,65	3 111,55	3 457,93
Services extérieurs	61				
Sous-traitance générale	611	1 060,00	1 671,29		
Location immobilière et mobilière	613	374,35	358,16	2 921,54	5 796,82
Assurances	616	1 772,00	1 859,34	3 398,93	4 310,85
Documentation	6183	67,80		60,00	
Divers	6185				
Autres services extérieurs	62				
Publicité, publication	623	2 940,55	3 239,20	1 846,68	1 627,32
Déplacements, missions et réceptions	625	2 779,63	4 412,81	6 546,45	6 918,30
Frais postaux et télécom.	626	250,06	106,16	147,76	236,50
Services bancaires	6281	78,00	19,50	59,22	78,96
Autres charges de gestion courante	65	6 983,50	6 668,00	7 672,00	7 307,50
Charges exceptionnelles	67				325,63
Dotation aux amort., provisions et engagements	68	2 700,00	1 000,00		
TOTAL		34 723,93	38 389,42	42 672,16	49 697,64
Résultat de l'exercice		+437,80	+2 299,10	+4 519,05	+3 368,10

PRODUITS	Code	2020	2021	2022	2023
Vente pdts finis, prestations et services	70				
Vente de marchandises	707	2 257,45	4 987,67	6 585,22	3 360,00
Prestations de service	706	10 744,53	13 792,50	17 025,62	22 277,71
Produits des activités annexes	708	357,67	331,54	602,84	463,55
Subventions d'exploitation	74				

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

Subvention État : CNDS / ANS - PSF	7401	1 900,00	2 250,00	1 750,00	1 723,00
Subvention État : ANS - FTS	7403	2 000,00	2 000,00		
Subvention État : DRDJSCS / SDJES 54 - FDVA	7402	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
Subvention État : SDJES 54 - Bop 219	7404	1 000,00			
Subvention CR Grand Est	741	3 352,50	0,00	0,00	1 600,00
Subvention CD 54	742	700,00	700,00	700,00	700,00
Subvention Codecom Moselle et Madon	7433		2 200,00	2 200,00	2 200,00
Subvention Ville de Nancy (Fonct. et projet)	7431	1 850,00	1 850,00	2 850,00	1 500,00
Subvention FFS : Faal	7471			1 400,00	900,00
Subvention CDS 54	7472		1 000,00		
Autres produits de gestion courante	75				
Cotisations	756	9 780,50	7 621,00	8 581,50	7 946,75
Abandons de frais	75412	1 167,90	3 855,81	4 383,85	2 770,75
Produits financiers	76	51,18	51,00	112,18	256,22
Produits exceptionnels	77				
Sur opérations de gestion	771		49,00		4 623,33
Sur exercices antérieurs	772				1 744,43
TOTAL		35 161,73	40 688,52	47 191,21	53 065,74

Commentaires :

- Entre 2022 et 2023, les prestations de service ont augmenté de 5 252,09 € (30,8 %).
- Le niveau de subvention est en légère baisse entre 2022 et 2023 (-277 € ou -2,8 %).
- Les achats de matériels par les membres ont été beaucoup plus faibles que les années précédentes.

Exercice 2023 présenté en catégories

Catégorie	Dépenses	Recettes	Bilan
Administratif	78,96		-78,96
Assurances	4 310,85	4 186,00	-124,85
Cotisations	7 307,50	7 946,75	+639,25
Dons	1 050,00	2 770,75	+1 720,75
Encadrements	3 200,00	3 120,00	-80,00
Envois	12,90		-12,90
Impression et communication	1 960,82	275,52	-1 685,30
Manifestations	11 373,16	7 482,24	-3 890,92
Matériel	19 682,50	7 836,83	-11 845,67
Piscine	713,05	463,55	-249,50
Prestations de service		7 213,95	+7 213,95
Subventions		9 623,00	+9 623,00
Frais postaux	7,90		-7,90
Intérêts du livret		256,22	+256,22
Oublis et caution 2022		1 890,93	+1 890,93
TOTAL	49 697,64	53 065,74	+3 368,10

Commentaires :

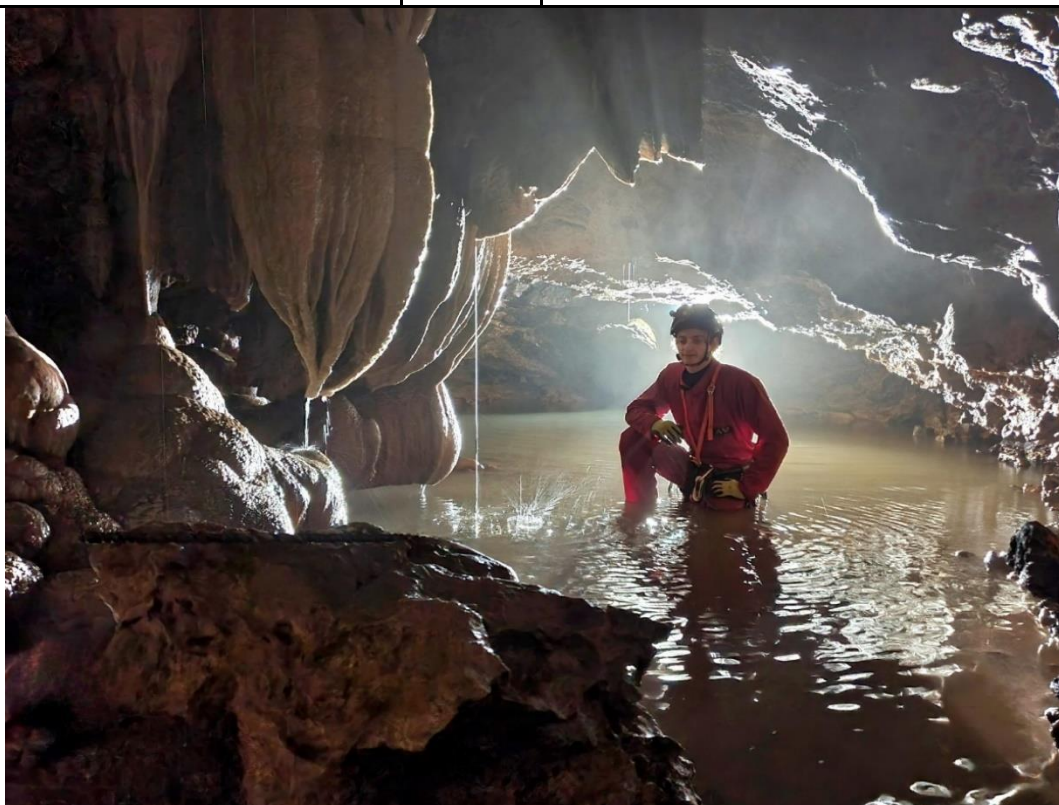
- L'ensemble des sorties de groupes est ventilé dans les assurances, encadrements, manifestations et prestations de service. Mais d'autres éléments entrent en compte (p.e., dans Manifestations il y a aussi le Patrimoine, les JNSC...).
- Les montants des cotisations sont ventilés en comptes 6581, 756 et 7911. Le bilan ne correspond pas au gain des cotisations clubs (1 309 €) car nous avons des dépenses d'adhésion sans recette (adhésion du club, adhésions offertes, etc.).
- La reprise est un chèque de caution non encaissé et les erreurs sont des oublis de 2022.

Budget 2024

Charges			Produits		
Intitulé	Code	Prévisionnel	Intitulé	Code	Prévisionnel
Achats	60		Vente pdts, prestations...	70	
Achats stockés	602	3 500,00	Vente de produits	701	5 000,00

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

Achats de presta. de service	604	500,00	Prestations de services	706	23 000,00
Achats mat., équipement, trav.	605	16 550,00	Pdts des activités annexes	708	500,00
Achats non stockés	606	150,00	Subventions d'exploitation	74	
Services extérieurs	61		État : ANS - PSF	7401	2 500,00
Locations	613	4 000,00	État : Drajes - FDVA	7402	1 500,00
Primes d'assurances	616	4 500,00	CRGE : DiVA'P / Inv'Est	741	
Documentation	618	150,00	CD 54 : fonctionnement	742	1 000,00
			Nancy : fonct. et projet associatif	7431	3 000,00
Autres services extérieurs	62		Codecom Moselle et Madon	7433	2 200,00
Publications	623	2 000,00	FFS : Faal	7471	
Frais de déplacements et missions	625	5 000,00	Autres pdts gestion courante	75	
Frais postaux	626	250,00	Dons et abandons de frais	7541	
Services bancaires	627	100,00	Mécénat	7542	
Impôts et taxes	63		Cotisations club	756	1 500,00
Autres charges gest. Cour.	65		Produits financiers	76	500,00
Défraiement des cadres	657	3 500,00	Produits exceptionnels	77	
Reversement FFS licences, assurances, abonnements...	658	7 500,00	Reprise sur amort. et provisions	78	
Charges exceptionnelles	67		Transfert de charges	79	
Dotations amortiss. prov. et eng.	68		Adhésions versées à la FFS	7911	7 000,00
TOTAL		47 700,00	TOTAL		47 700,00
Emplois contribut° vol. en nature	86		Contributions vol. en nature	87	
Mise à disposition gratuite de biens	861		Bénévolat	870	20 000,00
Personnes bénévoles	864	20 000,00	Dons en nature	875	
TOTAL		67 700,00	TOTAL		67 700,00



Gouffre-Perte Psycho (Crète), expédition Margarites 2023,
photo prise entre l'entrée et le S4 (cliché : O. Gradot, 29 septembre 2023)

De plus l'Usan a signé :

- Contrat d'engagement républicain des associations et des fondations en janvier 2022 ;
- Charte contre les discriminations du Grand Nancy en décembre 2011 ;
- Convention avec l'inspection académique de Meurthe-et-Moselle le 30/1/2001 ;
- Convention avec l'Agence nationale des chèques-vacances (n° 147102) ;
- Convention avec la Caisse d'allocation familiale de Meurthe-et-Moselle.

L'Usan est également membre adhérent de :

- l'association Clairlieu Animation, gérante de la MJC Jean-Savine située boulevard des Essarts à Villers-lès-Nancy ;
- l'Association socioculturelle « Pôle Action Jeunesse » située au 17 bis rue du Haut de la Taye à Villers-lès-Nancy.

Enfin, l'Usan dispose de l'agrément Jeunesse et éducation populaire, renouvelé le 25/8/2023 sous le numéro 2023-JEP-54-001.

Activités pratiquées

L'Usan pratique toutes les activités couvertes par l'assurance de la Fédération française de spéléologie, en relation avec les deux activités fédérales que sont la spéléologie et le canyionisme.

Au sein du club toutes les activités **sportives, scientifiques, culturelles et artistiques, promotionnelles et éducatives**, de **protection** et de **secours**, liées de près ou de loin à la **spéléologie** et au **canyionisme** sont pratiquées sous la direction de cadres du club dont les compétences sont reconnues soit par un **diplôme fédéral**, soit par une **longue expérience**. La pratique se fait à l'intérieur de quatre domaines principaux :

- spéléologie traditionnelle d'exploration et de visite en grottes et gouffres,
- spéléologie en milieux anthropiques comme les souterrains, mines, sapes et carrières souterraines,
- plongée souterraine,
- canyionisme,

et selon l'opportunité : spéléologie exceptionnelle sous-glaciaire, volcanique, etc.

Afin de pouvoir prospecter et réaliser des explorations dans tous les milieux, les membres pratiquent la via ferrata, l'escalade, la montagne, le ski, la randonnée pédestre, la natation, la plongée sous-marine, le camping... et toute autre activité reconnue par la Fédération française de spéléologie.

Dans cette optique, des **entraînements hebdomadaires** ont lieu sur un mur d'escalade – dont des voies sont réservées à la pratique spéléologique – au gymnase Provençal (Nancy) et à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy en dehors des vacances scolaires : ces activités régulières permettent non seulement aux membres de s'entraîner et conserver une forme physique acceptable, mais aussi de créer et maintenir des liens entre les adhérents.

Afin de **promouvoir la spéléologie et le canyionisme** et de **s'ouvrir à de nouveaux adhérents**, l'Usan organise (ou participe à) régulièrement des **sorties d'initiation et découverte** et des stands de présentation auprès de **publics variés** (MJC, services des sports des communes, établissements scolaires, universités, etc.) ainsi qu'à l'occasion de **manifestations** comme les Journées nationales de la spéléologie et du canyionisme⁴, les Journées européennes du patrimoine, l'opération « Faites du sport » au centre commercial Saint-Sébastien à Nancy, la Fête de l'eau, la journée des associations à Nancy, la Fête de la nature à Villers-lès-Nancy, etc.

Enfin, dans le cadre de ses activités en lien avec la **protection de l'environnement**, l'Usan organise (ou participe à) des conférences et des opérations de protection du milieu souterrain.

Les membres

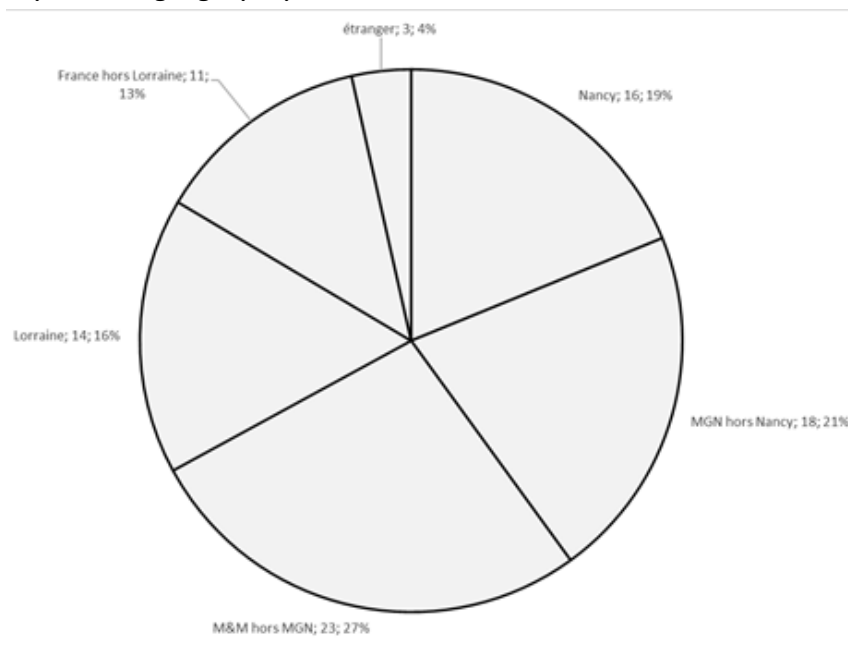
Depuis les années 90 l'Usan est, de par son effectif licencié, parmi les trois plus gros club de la Fédération française de spéléologie.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif licencié à l'Usan	93	73	76	77	83	96	81	87	85
Effectif fédéral	7 766	7 688	7 135	7 109	7 085	6 726	6 661	7 050	7 200
Représentativité de l'Usan	1,2 %	0,9 %	1,1 %	1,1 %	1,2 %	1,4 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %
Nb de clubs fédéraux	441	435	420	409	407	391	387	383	376
Effectif moyen des clubs fédéraux	17,2	17,3	16,6	16,9	17,0	16,8	16,7	17,9	18,6

⁴ Site fédéral présentant les journées : <http://jnsf.ffspeleo.fr>

En 2023, l'Usan est le 3^e plus gros club de la Fédération en termes d'effectif. L'Usan a un **effectif supérieur à 50 des 76 comités départementaux** et à **3 (Antilles-Guyane, Corse et Île de la Réunion) des 14 comités régionaux** de la Fédération.⁵

Répartition géographique des membres licenciés en 2023



En 2023, 18,8 % des membres licenciés résident dans la commune de Nancy.

40,0 % des membres résident dans la Métropole du Grand Nancy.

Légende :

- MGN : Métropole du Grand Nancy
- M&M : Meurthe-et-Moselle

Pratique féminine en 2023

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Proportion féminine
Club Usan	30	55	35,3 %
Départementale (CDS 54)	32	65	33,0 %
Régionale (Liges)	118	286	29,2 %
Nationale (FFS)	2 066	5 134	28,7 %

Bénévoles réguliers en 2023

Conseil d'administration : 8 hommes (dont président)
4 femmes (dont trésorière et secrétaire)

Responsables de commissions : 33
(dont 4 femmes)

Cadres sportifs bénévoles et autres diplômés en 2023

- Cadres fédéraux de spéléologie : 14 (dont 3 initiatrices, 10 initiateurs et 1 moniteur stagiaire)
- Cadres fédéraux de canyoning : 2 (dont 1 initiateur et 1 moniteur)
- Autres cadres du club non diplômés : 27
- Diplômes fédéraux d'Assistance à victime (Spéleo-secours français) : 3
- Nombreux titulaires de :
 - Licence Staps : 2
 - BEES : Activités de la natation : 1
Activités physiques pour tous : 1
Aïkido : 1
 - Diplôme d'animateur ou directeur d'ACM : Bafa ou BAFD
 - Diplôme de secouriste : BNS, AFPS, CSST, PSE ou PSC
 - Diplôme de plongée de la FFESSM et Padi

⁵ Source : Le Descendeur, document annuel d'AG de la FFS ; <http://ffspeleo.fr/descendeur-123.html>

Répartition par tranche d'âge et sexe des membres licenciés en 2023

	- de 6 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	26-59 ans	60 ans et +	Total
Homme	0	1	2	6	32	14	55
Femme	0	0	1	9	16	4	30
Total	0	1	3	15	48	18	85

Âge des membres licenciés en 2023

- Âge moyen : 44,2 ans (Meurthe-et-Moselle : 45,2 / Grand Est : 44,8 / National : 44,4)
- Âge médian : 44 ans (Meurthe-et-Moselle : 45 / Grand Est : 45 / National : 46)
- 1^{er} quartile : 27 ans (Meurthe-et-Moselle : 28 / Grand Est : 30 / National : 30)

Participation à la vie fédérale par des membres du club (postes occupés en 2023)

- Au niveau fédéral :
 - 1 membre dans la commission de « Surveillance des opérations électorales »
 - 1 membre dans la commission « Financière et statistiques », président adjoint
 - 1 membre dans la commission « Documentation »
- Au niveau régional (Ligue Grand Est de spéléologie) :
 - Président
 - Trésorier
 - Secrétaire adjoint
 - Directeur de la commission « Audiovisuelle »
 - Directeur de la commission « Bibliothèque »
 - Directeur de la commission « Publications »
 - Vérificateur aux comptes
- Au niveau départemental (Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle) :
 - Président adjoint
 - Trésorier
 - 2 administratrices et 1 administrateur
 - Directeur de la commission « Enseignement Spéléologie »
 - Gestionnaire des EPI
 - Webmestre
 - Vérificateurs aux comptes
 - Représentant du CDS 54 à l'AG nationale de la FFS

Assurances fédérales initiation individuelles 1 jour et 3 jours délivrées

	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Nb de mineurs	59	74	43	48	43	267
Nb d'adultes	174	101	115	311	256	957
Total Usan	233	175	158	359	299	1 224
Total Grand Est	997	405	566	927	931	3 826
% Grand Est	23,4 %	43,2 %	27,9 %	38,7 %	32,1 %	32,0 %
Total France	6 599	3 760	5 356	6 341	5 479	27 535
% France	3,5 %	4,7 %	2,9 %	5,7 %	5,5 %	4,4 %

Sur les 5 dernières années l'Usan a délivré 1 224 assurances fédérales individuelles 1 jour et 3 jours. Cela représente **environ le tiers des licences délivrées dans la région Grand Est et 4,4 % du nombre total de celles délivrées sur toute la France** par l'ensemble des clubs, comités départementaux et régionaux.⁴

Partenaires financiers

- Publiques : villes de Nancy et de Villers-lès-Nancy, Métropole du Grand Nancy, communauté de communes Moselle et Madon, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Conseil régional Grand Est, État (Drajes Grand Est et SDJES 54), Agence nationale du sport
- Associatifs : comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle, Ligue Grand Est de spéléologie, Fédération

française de spéléologie, ASCPAJ à Villers-lès-Nancy

- Fabricants et vendeurs de matériels : sociétés Barrabes, Cabesto, Cévennes évasion, Croque montagne, MTDE et Résurgence

Points forts

- Effectif important (3^e plus important club de France)
- Activités en semaine au gymnase Provençal et à la piscine de Laneuveville-devant-Nancy créant du lien entre les membres
- Programme d'activités pluridisciplinaires riche et varié
- Ouverture à tous les publics
- Présence dans les instances fédérales et participation active à la vie fédérale
- Projet associatif global qui a permis, malgré la crise liée à la pandémie de Covid-19 :
 - Amélioration des tranches d'âges et rajeunissement du club
- Bonne maîtrise budgétaire et résultat d'exercice annuel en augmentation (+3 368,10 €)

Faiblesses

- Niveau de diplôme des cadres spéléologiques trop faible, notamment pour encadrer en ACM

Orientations et plan d'actions

- Poursuivre le rajeunissement des adhérents :
 - En répondant aux sollicitations des centres et établissements qui souhaitent faire découvrir la spéléologie aux jeunes qu'ils accueillent :
 - afin de faire connaître l'activité du grand public et ouvrir les possibilités de recrutement
 - **Problème :** l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du Code de l'action sociale et des familles ; cette nouvelle réglementation impose l'encadrement en ACM par un breveté d'État ou un moniteur fédéral en spéléologie, cadres dont ne dispose pas le club. Nous continuons à espérer que notre Fédération va rediscuter avec le Ministère pour assouplir cette règle...
 - diversification auprès des établissements scolaires et des universités via le Suaps
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et OnVaSortir !
 - par une présence dans les médias
 - En favorisant l'adhésion de jeunes :
 - par une cotisation à moindre coût grâce aux conventions ANCV et Caf 54
 - en leur prêtant le matériel nécessaire pour leur participation aux activités du club
 - avec la mise à disposition d'une bibliothèque technique riche et diversifiée
- Poursuivre la féminisation du club :
 - En développant les actions de promotion auprès du grand public :
 - par une participation aux diverses actions de promotion du sport
 - grâce au site internet du club
 - par une présence dans les médias
 - En organisant des stages et sorties avec des thématiques attractives et ouvertes aux familles
 - En favorisant l'accès aux postes à responsabilité au sein du club :
 - par une incitation et une sollicitation des femmes licenciées au sein du club
- Fidéliser les adhérents :
 - En diversifiant davantage les activités à tous les moments de l'année
 - En proposant des activités en structure sportive (gymnase, piscine) en soirée dans la semaine
 - En organisant des commandes groupées de matériel individuel afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour les adhérents
 - En éditant un bulletin mensuel afin de faire circuler l'information et garder la trace écrite des activités passées :
 - sous forme électronique sur le site internet du club et par courrier électronique
 - sous forme imprimée pour les bibliothèques
 - En créant du lien entre les adhérents avec une liste de discussion électronique
- S'ouvrir à de nouveaux publics :
 - En créant un parcours pour personne handicapé au Spéléodrome
 - En mettant en œuvre des projets vers des publics fragiles :

Usania n°27 - Assemblée générale du 3 février 2024

- Projet « L'échelle » pour femmes victimes de violence
- Projet « SpéléOosez » pour femmes et familles défavorisées, avec la préfecture de Meurthe-et-Moselle, le CIDFF et la Police nationale
- Favoriser l'augmentation du niveau de formation des membres du club :
 - En promouvant les stages fédéraux de formation auprès des adhérents, notamment les formations de secours et de cadres
 - En développant des aides financières pour faciliter l'accès aux formations
- Diversifier les sources de financement :
 - En répondant à des appels à projets
 - En sollicitant le mécénat d'entreprises locales ou non
 - En organisant des visites guidées payantes de cavités et de canyons :
 - en développant les actions de découverte du milieu souterrain
- Améliorer la visibilité du club par le grand public et les diverses instances :
 - En participant aux réunions du CDOS, de l'OMS, de la DRDJSCS, etc.
 - En s'ouvrant aux publics handicapés :
 - acquisition de harnais spécifiques pour personne à mobilité réduite
 - équipement d'un parcours pour personne à mobilité réduite au Spéléodrome de Nancy
 - En œuvrant auprès de publics spécifiques :
 - mise en œuvre des projets « L'échelle » (Drajes) et « SpéléOosez » (préfecture de Meurthe-et-Moselle)
 - En diffusant le bulletin d'information du club :
 - mise en ligne sur internet
 - communication du bulletin aux diverses instances
 - En disposant d'une visibilité sur internet :
 - avec un site internet disposant d'un alias fédéral⁶
 - avec une présence sur l'encyclopédie libre Wikipédia⁷
 - sur les réseaux sociaux avec une page Facebook⁸ et une chaîne YouTube⁹
 - En étant présent dans les instances fédérales et les structures déconcentrées
 - pour suivre l'évolution et les orientations fédérales
 - pour participer aux choix faits par les instances fédérales et influencer sur les orientations

Articulations avec le projet de développement régional et le projet fédéral

Les orientations et actions décrites ci-dessus dans la Projet associatif global 2020 de l'Usan s'inscrivent pleinement dans les actions des actuels projet de développement régional de la Ligue Grand Est de spéléologie et projet fédéral de la Fédération française de spéléologie dont voici les résumés :

- **Projet de développement régional 2022-2025 :** ce projet est construit en 4 axes, déclinés du projet fédéral, dans lesquels les orientations du club s'inscrivent, en particulier dans les points suivants :
 - **1. Pratiquer :**
 - diffusion des nouvelles découvertes et techniques mises au point
 - facilitation de la participation des jeunes aux activités
 - facilitation de la participation des femmes aux activités
 - **2. Développer :**
 - gestion d'un fichier des adhérents
 - création d'un lien durable avec les adhérents
 - création d'un espace d'échange pour les adhérents
 - amélioration de la visibilité de l'activité sur internet
 - organisation de visites de cavités pour des publics cibles
 - participation aux diverses réunions
 - prise en compte de l'évolution de la politique fédérale et des politiques publiques pour orienter le

⁶ Site internet du club : <http://usan.ffspeleo.fr>

⁷ Page de présentation du club sur Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne

⁸ Page Facebook officielle du club : <http://www.facebook.com/usannancy>

⁹ Chaîne YouTube officielle du club : https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7fVTFqwg

projet

- **3. Former :**
 - facilitation de l'accès aux formations
 - accessibilité des connaissances et des descriptifs de sites de pratiques déposés à la bibliothèque
 - enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque
- **4. Protéger et préserver :**
 - sécurisation des accès aux sites et parcours souterrains
 - inventaire des sites souterrains naturels ou non
- **Projet fédéral 2021-2025 :**
 - Construit sur 2 objectifs :
 - Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressources dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international
 - Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs
 - Pour la réalisation de ces objectifs 3 leviers sont actionnables :
 - Communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires
 - Articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels
 - Amélioration de la valorisation de la richesse de notre expertise pour développer et pérenniser les ressources financières de la Fédération afin de renforcer sa capacité à autofinancer son plan d'actions



Busage du puits du Chouchen, Grotte des Sept-Salles, Pierre la Treiche (54),
insertion du premier tronçon (cliché : O. Gradot, 20 août 2023)



Busage du puits du Chouchen, Grotte des Sept-Salles, Pierre la Treiche (54),
pose du deuxième tronçon (cliché : O. Gradot, 8 septembre 2023)

9 Projet d'actions 2024 en lien avec le projet associatif global

Voir le Projet associatif global 2024 pour les grands axes.

Animations Grand public

- Fête de la nature (<https://fetedelanature.com/>) avec la ville de Villers-lès-Nancy :
 - Conférence
 - Visites simples du Spéléodrome la matinée du dimanche 26 mai (centre logistique : stade Roger Bambuck, Villers-lès-Nancy) pour 5 groupes (9 h 30 à 11 h 30).
- Animation pour l'action nancéienne Bouge ! 2024 :
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde samedi 22 et dimanche 23 juin
- Animation de la base de loisirs de la Métropole du Grand Nancy : mise en œuvre d'une tyrolienne et d'un espace de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde le 1^{er} week-end de juillet et le dernier d'août à la base de loisirs estivale du Grand Nancy à la Plage des 2 rives
- Animation à la 67^e Fête des vendanges de Villers-lès-Nancy :
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde fin août 2024
- Stand à la fête des associations de Nancy :
 - Stand de présentation du club et de ses activités mi-septembre 2024
- Animation à la fête de quartier des 3B de Nancy :
 - Mise en œuvre d'un atelier de découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde mi-septembre 2024
- Journée du patrimoine souterrain, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>) : visites en traversée ou simple du Spéléodrome de Nancy toute la journée du dimanche 22 septembre (centre logistique : MJC Jean Savine, Villers-lès-Nancy).
- Journées nationales de la spéléologie et du canyoning (<https://jnspeleofr.fr/>) :
 - Été : visites du canyon de Sewen toute la journée du dimanche 30 juin
 - Automne : journée « Spéléo pour tous » dans les grottes de Pierre-la-Treiche toute la journée du dimanche 6 octobre

Soutien humain et matériel

- Encadrement de visites d'étudiants de l'ENSG dans le cadre du stage de terrain de mai et d'étudiants du Suaps de l'université de Lorraine toute l'année
- Mise en œuvre d'un pont de singe pour la course Nancy Riv'Action 2024 de l'association *Courir sur des légendes*
- Visites de sécurité des mines de fer pour la communauté de communes Moselle et Madon

École de spéléologie

- Ouverture toute l'année au gymnase Provençal : accueil de stagiaires, découverte des techniques spéléologiques de progression sur corde, entraînements et perfectionnement, tests de matériels
- Stage de découverte et perfectionnement en février et décembre
- Projets « L'échelle » (SDJES 54) et « SpéléOsez » (préfecture 54) à destination de femmes victimes de violences

- Encadrement de visites spéléologiques dans le cadre du projet « Classe olympique » de la DSDEN 54 par le biais de la convention tripartite DSDEN 54-CDS 54-Usep

Travaux spéléologiques

- Aroffe (Meurthe-et-Moselle et Vosges) :
 - Partenariat avec l'école d'ingénieur en géosciences UnilaSalle de Beauvais : repérage en surface avec tomographie électrique, recherche du cours souterrain, étude hydrogéologique
 - Deuille d'Ochey : exploration, désobstruction, prélèvement de biotes
 - Trou du Fond de la Souche : exploration, topographie, prélèvement de biotes
- Gouffre de Vauvougier, Doubs : exploration de cheminées remontantes
- Grottes de Pierre-la-Treiche : exploration, désobstruction ; aménagement du puits du Chouchen à la grotte des Sept-Salles
- Perte des Oyes : exploration, désobstruction, topographie
- Plateau du Haut-Giffre : exploration, désobstruction, topographie sur invitation du GS Vulcain
- Réseau de Débain : exploration en plongée souterrain, topographie sur invitation du CDS 88
- Spéléodrome de Nancy :
 - Partenariat avec l'école d'ingénieur en géosciences UnilaSalle de Beauvais pour la réalisation d'une visite virtuelle avec un Lidar
 - Brochage, parcours pour personnes à mobilité réduite, nettoyage de puits

Et suivant opportunités ou projets en cours de réflexion



Dans les amonts du gouffre Jean-Bernard, Samoëns (74) (cliché : O. Gradot, 14 juillet 2023)

10 Panorama de presse

Presse écrite

GRAND NANCY vendredi 19 mai 2023

Villers abrite le premier spéléodrome de France ?

Creusée par l'homme, la galerie alimentait Nancy en eaux potables jusqu'au début du 20^e siècle. En 1989, le réseau a été redécouvert par des jeunes du club de spéléo qui pensait explorer d'anciennes mines.



Le spéléodrome de Nancy est en réalité l'ancienne galerie de drainage des eaux souterraines du plateau de la forêt de Haye. Il a été construit au début des années 1900 pour alimenter Nancy en eau potable. Et c'est la municipalité qui a mis sur la table une véritable fortune pour le réaliser : 1,89 MF !

Extraction de 16 000 m³ de roche

Il ne s'agissait pas de promouvoir la spéléologie, mais de faire face au besoin en eau potable de la ville dont la population avait augmenté de 64 % entre 1871 et 1891, après l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Et il y avait urgence : la typhoïde faisait des ravages. Jusqu'alors, la cité des ducs s'abreuvait des eaux de surface de la Moselle, depuis Messein, via un aqueduc de 13 km de long, qui avait le fâcheux inconvénient d'être exposé aux pollutions industrielles et minières en amont si bien que l'on déplorait plusieurs épidémies en 1877, 1881, 1882 et 1885. Il aura fallu extraire environ 16 000 m³ de roche pour créer cette galerie de Villers qui four-

nissait entre 1 440 à 4 320 m³ d'eau par jour. Le service des eaux de l'agglomération a abandonné l'ouvrage en 1973 au profit d'une station de traitement des eaux. En 1989, le réseau est redécouvert par des jeunes du club de spéléo qui pensait explorer d'anciennes mines. Le terme même de spéléodrome a été inventé par le président du club de l'époque Daniel Prévot. Et celui de Nancy, le premier de France, a été inauguré le 1^{er} décembre 1991.

S.L.

5 km de galeries souterraines (photo USAN). Photo ER

L'Est républicain, 19 mai 2023

VILLERS-LÈS-NANCY

Le Grand Jeu des 50 ans de Clairlieu



Au départ, un petit échauffement avant de parcourir les artères clairlocoises.

Dans le cadre des animations liées au cinquantenaire du quartier de Clairlieu, place au Grand Jeu et ses 50 énigmes, lancés par Laurent Mathieu, conseiller municipal. Un Grand jeu qui a fait recette !

Découvrir Clairlieu, son patrimoine, ses habitants, son histoire, en 50 énigmes, c'est le principe du Grand Jeu lancé par Laurent Mathieu, conseiller municipal, dans le cadre des animations liées au cinquantenaire du quartier clairlocois. Une manifestation préparée par l'élu depuis le mois de décembre avec un groupe constitué de Pascale Tilly, Jocelyne Staszewski, Mallory Sorin, Blanche Muller, Nadia Djaouti et Anne Mouyart. Cette balade ludique a réuni 13 équipes de 5 à 7 participants, soit près de 90 personnes inscrites préalablement. Avec pour objectif de résoudre le maximum d'énigmes pour obtenir le maximum de points, mais aussi de réussir des jeux et ateliers avec la complicité d'habitants du secteur. Pas de circuit imposé, chaque équipe parcourait le questionnaire à sa convenance.

Au départ à l'esplanade Germaine-Taillefer

Au hasard des questions sous forme de QCM : Quel est le nombre de boîtes aux lettres à Clairlieu ? Qui était Jean Savigne ? Quel était le sport préféré de Marie Marvingt ? Quelle est l'altitude de Clairlieu ? Quelle est la surface de l'espace skate-park ? Le point de départ se situait à l'esplanade Germaine-Taille-

ferre et constituait la première énigme, sous le retentissement des cloches de la chapelle avec la complicité de Claude Gorgelier avant un petit échauffement gymnique. Au cours de leur périple, les participants ont par exemple découvert et dansé la soyotte avec Christelle Admant, ont enfilé un harnais de descente sous les conseils de Christophe Prévot (USAN), se sont essayés à un jeu d'alignement avec Michel Tilly. Ils devaient aussi reconnaître des minéraux de fer présentés par Gérard Dalstein, effectuer un relais sur un parcours avec deux baguettes et un ballon en équilibre proposé par l'APE Camus, partager des jeux avec les résidents du foyer... Une vaste chasse aux trésors qui a aussi reçu l'appui de commerçants locaux, et celui des élèves de l'école Camus pour la réalisation des pancartes mentionnant le numéro de l'énigme. Avec pour point d'arrivée l'Espace Marcel-Pagnol (dernière énigme), conclusion d'un après-midi de détente en famille ou entre amis. Et les félicitations adressées à l'équipe gagnante.

Prochain rendez-vous le 3 juin pour le Grand Banquet des 50 ans de Clairlieu.

SHOT ON REDMI 9
La remise des prix à l'équipe gagnante composée des familles AURIA, BUISA, DELB...

L'Est républicain, 26 mai 2023

Villers-lès-Nancy

Le samedi 2 septembre 2023

Jeux et gourmandises au parc Madame-de-Graffigny



Du volley-ball avec les conseils de Thierry Blin du COS.

Pour la deuxième année consécutive le comité des fêtes a organisé mercredi, au cœur du parc Madame-de-Graffigny, une après-midi d'animations dans le cadre de la 66e fête des Vendanges. Enfants, parents et grands-parents ont d'abord apprécié les magnifiques structures décoratives réalisées par les bénévoles du comité, déjà positionnées aux quatre coins du parc Madame-de-Graffigny.

On pouvait ainsi découvrir des macarons, des petits-beurre, des grappes de raisin, taille XXL, élégamment disposés dans des tonneaux ou des hot-

tes à vendange. Ainsi que Dinoribs, la mascotte de cette édition, stylisé sur des panneaux en bois à quelques mètres de la galerie investie par sa conceptrice, Alexia Kelsen, qui met en scène son petit personnage jusqu'au 10 décembre. Juste avant la rentrée des classes, l'ambiance était colorée et joyeuse pour une après-midi conduite en partenariat avec la MJC Jean-Savine et ses jeux de société sélectionnés par Arnaud Lety, et le Pôle actions jeunesse. Ce dernier proposait différentes animations à base de jeux anciens. Encadrés par Thierry Blin du

COSVE, les jeunes visiteurs ont appréhendé les fondamentaux du volley-ball, non loin de l'USAN (Union spéléologique de l'agglomération nancéenne) qui initiait de nombreux curieux à la manière de monter et de descendre sur une corde fixe. Une manière de se préparer à l'exploration des cavités souterraines présentes aux alentours, comme le spéléodrome de Nancy accessible depuis Clairieu.

Au final une belle après-midi intergénérationnelle, avec en point d'orgue un goûter géant offert par le comité des fêtes.

L'Est républicain, 2 septembre 2023

Pierre-la-Treiche

Journée de la spéléo et du canyoning : le succès des grottes



La spéléologie passionne toujours autant petits et grands.

L'Union spéléologique de l'Agglomération nancéenne (USAN) vient d'organiser sa 22e édition des Journées nationales de la spéléologie et du canyoning impulsées en 2002 par la Fédération.

Ce sont ainsi 142 visiteurs (54 femmes et 88 hommes) répartis en 21 groupes qui ont parcouru trois circuits d'initiation à la spéléologie et découvert les grottes de Pierre-la-Treiche : celles des Sept-Salles et de Sainte-Rei-

ne, classées 1 et la grotte des Puits, classée 2.

Aux dires de Christophe Prévot, président de l'USAN, « c'est bien sans être exceptionnel ». « La meilleure année est 2018 avec la participation de 212 personnes. En 29 années, lors de nos journées Spéléo pour tous, nous avons ainsi guidé plus de 4 000 visiteurs dans les grottes de Pierre-la-Treiche sans qu'il n'y ait jamais eu le moindre accident. »

L'Est républicain, 26 octobre 2023

Pierre-la-Treiche ● Partez à la découverte des grottes



L'Union spéléologique de l'agglomération nancéenne (USAN) organise, **dimanche 8 octobre**, sa traditionnelle journée « Spéleo pour tous ». Des visites d'environ 2 heures seront organisées au départ du chemin des grottes, derrière l'ancienne gare. Départ toutes les 30 minutes, de 9 h 30 à 11 h 30 puis de 13 h 30 à 16 h. Se présenter un quart d'heure avant le départ. Coût : 10 € par personne, assurance incluse.

Réservation conseillée à houlne@orange.fr en précisant les nom, prénom, sexe,

date de naissance, adresse et numéro de téléphone. Une bonne condition physique est nécessaire. Participation possible à partir de 7 ans. Tenue conseillée : vêtements ne craignant pas d'être tachés de terre, bonnes chaussures, pull, blouson ou k-way. Le matériel de spéleo est fourni par l'association.

Attention : le pont de Pierre-la-Treiche étant interdit à la circulation pour cause de travaux, il est impératif de passer par Chaudeney-sur-Moselle pour accéder aux grottes.

L'Est républicain, 5 octobre 2023

Presse radio-télévisée :

- Interview radiophonique du président diffusée le 5 septembre 2023 sur la radio RCF



Gouffre de Vauvougier, Malbrans (25) (cliché : O. Gradot, 15 août 2023)



Gouffre de Vauvougier, Malbrans (25) (cliché : O. Gradot, 27 août 2023)

11 Inventaires des matériels

11.1 Matériels de spéléologie

Cordes

Marque	Type	Année	L (m)	Rmq	Marque	Type	Année	L (m)			
Petzl	A	2022	65	PV1	Expé	L	2021	8			
Petzl	A	2022	65	PV2	Expé	L	2020	42			
Courant	A	2022	200	Tyro.	Expé	L	2020	34		Nb cordes	72
Expé	A	2021	90		Expé	L	2020	25			
Expé	A	2021	31		Expé	L	2020	20		Type	Total longueurs
Expé	A	2021	21		Expé	L	2020	20		A	750 m
Expé	A	2021	20		Expé	L	2020	18		B	1 402 m
Expé	A	2020	50	Gym.	Expé	L	2020	17		L	801 m
Expé	A	2020	40	Gym.	Expé	L	2020	14		Total	2 953 m
Expé	A	2020	40		Expé	L	2020	12			
Expé	A	2020	30	Gym.	Expé	L	2020	9			
Expé	A	2020	25	Gym.	Expé	L	2020	9			+1 corde type A puits S ⁺ Julien
Expé	A	2020	13	Gym.	Expé	L	2020	9			
Expé	A	2015	35	Gym.	Expé	L	2020	8			
Expé	A	2015	25		Expé	L	2020	7			
					Expé	L	2020	5			
Korda's	B	2023	95		Expé	L	2020	5			
Korda's	B	2023	35		Expé	L	2018	27			
Korda's	B	2023	30		Expé	L	2018	27			
Korda's	B	2023	30		Expé	L	2018	18			
Korda's	B	2023	21		Expé	L	2018	18			
Petzl	B	2022	200		Expé	L	2018	14			
Petzl	B	2022	46		Expé	L	2018	9			
Petzl	B	2022	45		Expé	L	2018	8			
Petzl	B	2022	40		Expé	L	2018	6			
Petzl	B	2022	36		Expé	L	2018	5			
Petzl	B	2022	24		Expé	L	2021	8			
Expé	B	2021	200		Expé	L	2020	42			
Expé	B	2021	80		Expé	L	2020	34			
Expé	B	2021	31		Expé	L	2020	25			
Expé	B	2020	100		Expé	L	2020	20			
Expé	B	2020	104		Expé	L	2020	20			
Beal	B	2017	79	VVG	Expé	L	2020	18			
Beal	B	2017	45	VVG	Expé	L	2020	17			
Beal	B	2015	64	VVG	Expé	L	2020	14			
Expé	B	2013	64	VVG							
Expé	B	2013	33								

Harnais

Spéléo complet (MTDE Club et AV Tecibat)	27	dont 12 au gymnase	2022 : 5
Spéléo avec longues (MTDE Club)	10		
Spéléo enfant (MTDE Nino)	10	dont 2 au gymnase ; 7 nus	2019 : 1 ; 2020 : 2 ; 2021 : 7
Ceinture Petzl	3		

Casques

Année	Petzl Spelios T1	Petzl Spelios T2	Camp Rock Star	Camp Titan T1	Camp Titan T2	Total	+ en réparation	Total potentiel	Rmq
2014	4	15				19	1	20	
2015	4	5				9	2	11	
2016	8		11			19	1	20	+ 5 canyon
2017		4	4			8	2	10	
2018			10			10	2	12	
2019			9			9	1	10	
2020			20			20		20	+ 10 gymn.
2021				20	20	40		40	
2022				30		30		30	
2023					10	10		10	
Total	16	24	54	50	30	174	9	183	

Combinaisons

	Styx	MTDE	Expé	TSA	ACS	AV	Total	+ 10 sous-combinaisons (S : 1 ; M : 1 ; L : 1 ; XL : 2 ; + 5 ?)
XS (0)	2	7					9	
S (1)	3	6			1		10	
M (2)	4	1		1		3	9	
L (3)	2		1			7	10	
XL (4)	1					2	3	
Total	12	14	1	1	1	12	41	

Amarrages

Maillon rapide	Speedy + plaquette coudée	30	60
	Speedy + plaquette vrillée	30	
	Speedy	50	
	Peguet GO 7 mm inox (40 kN)	39	
Mousqueton	Climbing Technology + plaquette coudée	50	100
	Climbing Technology + plaquette vrillée	50	
	Camp autolock bague rouge	31	
	Simon acier autolock bague violette	10	
Autre amarrage	Anneau acier	9	Gymnase
	Amarrage souple (AS)	20	
	Déviateur	9	
	Anneaux de sangles	35 ?	
	Dyneema	20	

Autres matériels

Kit spéléo	38 (+9)		Bateau	2
Petit kit spéléo bleu	7		Échelle 5 m	2
Mini kit spéléo bleu	2		Échelle 10 m	19
Mini kit spéléo Fixe bleu de survie	10		Sac étanche : grand	4
Trousse à spit complète	5		Sac étanche : petit	3
Poulie Petzl Pro-Traxion	1		Protège corde	6
Poulie Petzl Mini-Traxion	2		Coupe corde	2
Poulie Rock Exotica Omni Block 1.5	2		Décapeur thermique	1
Poulie Petzl Rescue bleu et violet	1	+1 en Belgique	Descendeur Petzl Rig	2
Poulie Petzl Rescue rouge et noir	2		Poulie Petzl simple rouge	4

Poulie Petzl Trac (tyrolienne)	5		Lave-corde Béal	10 (+1 gros)
Poulie Petzl Tandem	2		Bidon 6 L	26
Poulie Petzl Tandem Speed	2		Bidon 3,6 L	4
Poulie-bloqueur	1		Point chaud MTDE	1

Photographie

Flash	Godox TT600	2
Pilote flash	Godox X1T-O	1

Topographie

Lasermètre	Leica Disto Classic 3	1
	Leica Disto X3	1
Talkie-walkie	Motorola TA-200	2
Mètre ruban 50 m		1
Clino-boussole	Suunto Tandem	2
Phare	Olight Marauder	1

11.2 Matériels de plongée

Fil d'Ariane 500 m	2
Compresseur mixte électrique-essence 6 m ³ /h	1
Compresseur électrique 4 kVA	1
Bouteilles 6 L	2
Fouets	2
Lyre de transfert	1
Analyseur O ₂	1

11.3 Matériels de via ferrata

Année	Harnais AV Fast	Longes Petzl Vertigo
2015	4	3
2017	1	
2018	1	
2020		2

11.4 Matériels d'escalade

Assureur Petzl GriGri : 5 Dégaines : 12 (2019) Torse Petzl : 2 Sangles : 5 (2015)
 Cordes : Vert kaki : 70 m ; 100 m ; Béal Opéra : Bleue : 80 m (2022) ; Verte : 60 m (2022)

11.5 Matériels de canyoning

Casques

Camp Rock Star Rouge (2016) : 5

Combinaisons néoprène

Taille	T0	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Total
Pantalon	1	4	11	11	7	4	1	39
Veste	1	4	9	9	8	4	3	38

+6 intégrales

Connecteurs

Camp HMS compact : 8 Simon Jumbo : 7

Cordes (à revoir avec responsable cayon)

Marque	Type	Lot	Année	Long. (m)	
Tendon Salamander 10,2 mm	A		2022	200	
Petzl Push 9 mm	A		2022	80	
Petzl Push 9 mm	A		2022	60	
Korda's Dana 9 mm	B	12	2016	130	
Korda's Fina 8,6 mm	B	11	2016	60	
Korda's Dana 9 mm	B	12	2016	55	
Korda's Fina 8,6 mm	B	11	2016	30	
Korda's Dana 10 mm	A	10	2014	65	
Korda's Dana 10 mm	A	10	2014	65	
Korda's Dana 10 mm	A	10	2014	63	
Korda's Dana 10 mm	A	10	2014	55	
Korda's Dana 10 mm	A	07	2012	manquante	À reformer
Korda's Dana 10 mm	A	07	2012	manquante	
Beal Spélénum 10 mm	A	08	2012	35	
Beal Spélénum 10 mm	A	08	2012	30	
Beal Spélénum 10 mm	A	08	2012	25	
Beal Spélénum 10 mm	A	08	2012	25	
Beal Spélénum 10 mm	A	08	2012	20	
Beal Unicore 8,5 mm	B	09	2012	100	

Harnais

AV Mascun confort : 6 (2016 : 1 XS-M + 2 XL ; 2017 : 1 XS-M + 2 M-L) avec longe Beal Verdon II (2022) et 2 mousquetons Petzl SM'D Wall, descendeur SDS double 8 avec 1 mousqueton Petzl SM'D Twist-lock + 4 équipements complets (longe, descendeur, mousqueton) prêts : À acheter en 2024 : 4 harnais

Matériels non EPI

Kit portage Résurgence	4 (dont 1 très gros)	Bidons 6 L	3
Kit boule Résurgence	5 (1 gros & 4 petits)	Bidons 15 L	2
Kit Rodcle	1	Bidons 25 L	3
Sifflet	11	Sécurité eau-vive	1
Descendeur 8	22		

11.6 Autres matériels

Sac marin	12	Tente armée 3 tronçons 3 m x 5 m	1
Sac postal	2	Barnum blanc LPTent 3 m x 6 m avec murs	2
Matelas autogonflant Thermarest Basecamp reg.	6	Barnum blanc LPTent 3 m x 3 m avec murs	2
Siège de camping Quechua	9	Tonnelle été	1
Sellette (au gymnase)	1	Perforateur Hitachi 12 V	1
Groupe électrogène Widmann 2,5 kVA	1	Perforateur Hitachi 24 V	1
Groupe électrogène don LF55	1	Tronçonneuse Stihl MS 181 C-BE 35 cm	1
Titreuse Dymo LM160	1	Cadres photo alu 75 x 50 PLT	13
Motopompe	1	Cadres photo alu 90 x 60 Spéléodrome	8
Vaisselle (inventaire détaillé à faire)		Banderoles Usan	3
Matériel de cuisson (inventaire détaillé à faire)		Claie de portage	10
Paire de bottes (taille variée)	23	...	

12 Coordonnées et adresses utiles



Fédération Française
de Spéléologie

28 rue Delandine - 69002 Lyon

Tel : 04.72.56.09.63

Fax : 04.78.42.15.98

Mél : secretariat@ffspeleo.fr

Site internet : <http://www.ffmpeg.fr>



Fédération Française
de Spéléologie

LIGES

Ligue Grand Est de spéléologie

Maison régionale des sports
13 rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine

Mél : lispel@ffspeleo.fr

Site internet : <http://csr-l.ffmpeg.fr>



Comité
Départemental de
Spéléologie

Meurthe
-et-
Moselle

L
I
G
E
S
-
F
F
S

56 rue du Haut de Chèvre - 54000 Nancy

Mél : [cgs54@ffspeleo.fr](mailto:cds54@ffspeleo.fr)

Site internet : <http://cgs54.ffmpeg.fr>

56 rue du Haut de Chèvre - 54000 Nancy

Mél : usan@ffspeleo.fr

Site internet : <http://usan.ffmpeg.fr>

Page Wikipédia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_spéléologique_de_l'agglomération_nancéienne

Page Facebook : <https://www.facebook.com/usannancy/>

Chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCWzGO9F_QJdhHL7TfVTFqwg





Gouffre de la Perte des Remblans (Tarcenay) (25) (cliché : O. Gradot, 19 mai 2023)

13 Documents annexes

13.1 Documents fédéraux

- Organigramme fédéral : <https://ffspeleo.fr/organigramme.html>
- Présentation fédérale de :
 - La spéléologie : <https://ffspeleo.fr/presentation-de-l-activite.html>
 - Le canyionisme : <https://ffspeleo.fr/presentation-activite-canyonisme.html>
 - La plongée souterraine : <https://ffspeleo.fr/efps-pratiquer-exploration.html>
- Chartes : <https://ffspeleo.fr/presentation-de-la-ffs.html>
- Mémento du dirigeant : <http://memento.ffspeleo.fr/>
- Documentation de l'École française de spéléologie :
 - Documentation technique du GET : <https://efs.ffspeleo.fr/get.html>
 - Tout sur la réglementation : <https://efs.ffspeleo.fr/reglementation.html>
 - Les stages (contenus et référentiels) : <https://efs.ffspeleo.fr/organiser.html>
- Documentation de l'École française de canyionisme : <https://memento.ffspeleo.fr/article65.html>
- Spéléo-secours français :
 - Lettres d'information : <https://www.speleo-secours.fr/?cat=163>
 - Les formations : <https://www.speleo-secours.fr/?cat=16>
 - Techniques spécifiques : <https://www.speleo-secours.fr/?p=700>

13.2 Documents du club

- Feuille d'adhésion 2024 et RIB pour virement : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?article2063>
- Assurances du club (Responsabilité civile, locaux, initiation au gymnase) : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?article869>
- Usania, document d'AG : <https://usan.ffspeleo.fr/spip/spip.php?rubrique117>
- Modèle de procuration pour l'AG :

Assemblée générale du 3 février 2024

PROCURATION

Je, soussigné, donne pouvoir à
de me représenter à l'assemblée générale ordinaire de l'Usan du samedi 3 février 2024 et délibérer
en mes lieux et place.

Fait à, le

Signature (faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)



Stage fédéral de photographie souterraine,
Grotte des Faux Monnayeurs, Mouthier-Haute-Pierre (25) (cliché : O. Gradot, 29 avril 2023)